

LA FORCE



Organe central du Parti Communiste des Ouvriers de France

www.pcof.net

Mensuel n°576 - Septembre 2016

Prochaine parution : le 11 Octobre 2016

2 €

Unité ouvrière et populaire contre l'État des patrons, l'État policier et sa politique de guerre



©b.rondeau@photosociale.com

**Solidarité contre la répression :
« Nous sommes tous des Air France,
des Goodyear, des dockers... »**

"Prolétaires de tous les pays unissez-vous!"

Unité ouvrière et populaire contre l'Etat des patrons, l'Etat policier et sa politique de guerre

Contre l'Etat des patrons

Avec le rendez-vous du 15 septembre, puis celui du 28, autour des militants CGT d'Air France menacés de licenciement, nous entrons de plein pied dans le combat contre la politique de ce gouvernement au service du patronat. Avec 40 milliards de bénéfices, les actionnaires des groupes du CAC 40 peuvent se frotter les mains. Ils peuvent remercier le gouvernement de leur avoir facilité la poursuite des plans de restructurations et d'avoir allégé leurs « charges », sans parler des cadeaux fiscaux. Bien sûr, le MEDEF continue à se plaindre que cela ne va pas « assez vite et assez loin » et c'est avec délectation qu'il a auditionné les candidats à la primaire de la droite, lors de son université d'été, qui ont promis encore plus de flexibilité, plus de facilités pour licencier, etc.

La loi El Khomri est passée, mais la combativité ouvrière et syndicale est intacte. Des liens de lutte se sont tissés entre militants ; il faut les nourrir du combat solidaire, de l'entraide dans le travail syndical. Le syndicalisme de lutte est sorti renforcé de cette bataille. Des jeunes ont fait l'expérience de la lutte. Il faut les organiser dans le syndicat, qui est plus que jamais le moyen de résister aux coups du patronat, l'instrument de la résistance collective et de l'apprentissage, de la prise de responsabilité.

Plusieurs plans de restructuration, de licenciements sont annoncés. Aucune lutte ne doit rester isolée.

La question de la solidarité avec les militants poursuivis devant la justice, celles et ceux qui sont licenciées, parce qu'ils sont combattifs, qu'ils ne plient pas devant le diktat du patron et de ses gardes chieurm... est une question qui nous concerne tous. Que ce soit au niveau national ou local, la mobilisation la plus large est nécessaire et doit être construite pour durer.

Contre l'Etat policier

Le gouvernement a, une nouvelle fois, prolongé et aggravé l'état d'urgence suite aux attentats de l'été. Dénoncé par les organisations démocratiques dès 2015, le gouvernement ne cessera de le prolonger et d'ajouter de nouvelles restrictions aux libertés démocratiques.

Avec l'expérience de la répression policière contre les manifestants, de plus en plus de personnes et d'organisations dénoncent le fait que l'Etat d'urgence est utilisé pour nous quadriller, nous intimider et réprimer le mouvement social, à commencer par les syndicalistes, mais aussi les jeunes et les habitants des quartiers populaires. L'emploi de plus en plus systématique des forces de l'ordre, contre les manifestants, contre les jeunes dans les quartiers, visent à banaliser les violences policières qui bénéficient d'une quasi impunité.

La criminalisation de la contestation syndicale et sociale se développe à grande échelle : la justice apparaît de plus en plus comme une justice de classe, une justice au service du patronat. Les syndicalistes sont traités comme des « voyous ». D'un côté, le gouvernement réduit les protections juridiques des salariés, leurs moyens de résister, de l'autre, il augmente le pouvoir des patrons dans leur entreprise, pour y faire régner leur loi. C'est le sens de la loi El Khomri.

Le discours du gouvernement sur la « lutte contre le terrorisme » alimente une campagne de haine contre les populations de confession musulmane et libère la parole raciste. Ce climat vis-à-vis d'une partie de la population est alimenté en permanence par les surenchères de l'extrême droite qui pousse les feux, occupe la rue, en criant « on est chez nous ». Une grande partie des dirigeants de droite leur emboîtent le pas. Des responsables du PS et du

gouvernement s'en émeuvent, crient au feu, mais participent à cette surenchère. C'est ce que montre l'affaire du Burkini, qui, derrière les objectifs politiciens, a surtout favorisé la montée du racisme anti arabe et antimusulman.

Cette politique criminalise ceux qui luttent et veut creuser les divisions au sein du peuple.

Il est important que les organisations qui ont lancé les premières mobilisations contre l'Etat d'urgence, poursuivent ensemble leur travail d'explication, d'alerte et de mobilisation. Il faut dénoncer et combattre la banalisation de la répression, de la montée du racisme, de la stigmatisation d'une partie de la population.

Contra la politique de guerre

Il est de plus en plus clair, qu'il y a un lien entre les attentats terroristes et la politique de guerre, les bombardements, les opérations militaires en Syrie, en Afrique, menées par l'impérialisme français. Il est clair aussi qu'établir ce lien ne signifie pas soutenir ces attentats, comme le martèlent les forces réactionnaires et comme le laissent entendre les fauteurs de guerre.

Ces guerres « justifient » l'Etat d'urgence. Il y a donc bien un lien entre la lutte contre la politique de guerre et la mobilisation contre l'Etat d'urgence. Cette politique de guerre est réactionnaire, dangereuse, coûteuse, et contribue à déstabiliser de vastes régions, à plonger des millions de personnes dans la misère, à les pousser à fuir leur pays. Elle renforce le poids et le pouvoir des monopoles de l'armement dans et sur la société, une société qui se « militarise ».

Cette politique de guerre engloutit des sommes considérables, monopolise et détourne d'immenses moyens humains et matériels, au détriment des besoins sociaux.

Le système capitaliste impérialiste pousse sans cesse à la guerre et s'en nourrit.

Cette politique de guerre fait aujourd'hui partie des préoccupations des larges masses. Elle est prise en compte par un nombre croissant d'organisations, politiques, syndicales, associatives... et un certain nombre d'exigences et de revendications commencent à être partagées :

L'arrêt des bombardements français en Syrie, en Irak ;

Le retrait des troupes françaises des terrains de guerre, le retrait des troupes françaises en Afrique ;

L'arrêt des ventes d'armes, notamment aux régimes réactionnaires ;

L'arrêt de la politique de soutien aux régimes autoritaires, en Afrique ;

La réduction du budget de l'armement, notamment dans le domaine nucléaire ;

La sortie de la France de l'Otan.

Sur ces différentes questions, il est nécessaire de développer des arguments, des explications qui « parlent » au plus grand nombre. Il est aussi important d'organiser des mobilisations de masse et de développer la solidarité avec les mouvements qui sont engagés dans les mêmes combats, au niveau international. Une attention particulière doit être donnée au soutien aux organisations qui se battent en Afrique, pour se débarrasser de la domination et des ingérences de l'impérialisme français.

Ce sont les axes de lutte, de mobilisation et d'organisation de notre parti pour les prochains mois.

Abonnez-vous pour 3 numéros gratuits

Pour cela, il vous suffit de remplir ce bon et de nous le renvoyer à notre adresse nationale ou de le remettre à un de nos militants.

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Adresse internet :

La Forge vous parviendra pendant trois mois gratuitement sous pli ouvert.

Tarifs d'abonnement pour la France

Pli ouvert (version papier) 26 €

Version électronique (pdf) 26 €

Pli fermé 32 €

Abonnement avec soutien 35 €

Chèque à l'ordre de : Société En Avant
15 cité Popincourt - 75011 Paris

Ni fatigués, ni résignés, une détermination intacte

Nous ne sommes ni fatigués, ni résignés, notre détermination reste intacte. »

Ce titre, en première page de notre journal de juillet-août, nous pourrions le reprendre en cette rentrée de septembre ; une rentrée qui s'annonce déjà riche en rendez-vous pour le mouvement ouvrier et syndical, pour toutes celles et ceux qui ont défilé pour le retrait de la loi El Khomri et qui défileront en soutien et en solidarité avec les militants poursuivis par le gouvernement. Ceux d'Air France, de Goodyear, et tous ceux et celles que le gouvernement au service du patronat a décidé de « faire payer ». Ce n'est pas parce qu'un des ministres emblématiques de la collusion entre le gouvernement, le patronat et la finance a démissionné que le cap a changé. El Khomri continue à criminaliser les syndicalistes et Hollande à poursuivre sa politique anti-ouvrière et antipopulaire, sa politique de guerre qui remplit les carnets de commande des marchands de canons.

Ne nous y trompons pas, ils ont eu peur de ce mouvement, de sa durée et de sa radicalité. Certes, ils n'ont pas retiré la loi, mais ils savent que le mouvement qui s'est levé ne s'est pas terminé en juillet. C'est pourquoi, ils se sont rués sur les « questions de société », en rajoutant dans l'amalgame entre les attentats terroristes, l'islam, jusqu'à cette nauséabonde polémique sur le « burkini ». Avant cela, au moment des JO, nous avons eu droit à la déferlante de « Marseillaise », de drapeaux tricolores, jusqu'à l'intoxication. Cette politique n'a qu'un but : diviser les milieux populaires. Ils veulent casser l'unité qui s'est forgée dans le combat contre la loi, dans la dénonciation de la répression policière et de la justice de classe. Une unité matérialisée par une intersyndicale qui a tenu, dans le soutien que les masses populaires, les masses travailleuses, même celles et ceux qui n'ont pas fait grève, n'ont cessé de témoigner à ce mouvement. Une unité entre de larges secteurs de la jeunesse avec ce mouvement des

travailleurs, des syndicats. Ce sont ces aspects de la lutte, de l'expérience, que nous appelons les acquis du mouvement : des acquis dont il faut faire prendre conscience le plus largement possible, des acquis pour poursuivre le combat contre cette politique qui va s'aggraver et devenir toujours plus réactionnaire. Cela est lié à la profondeur de la crise de ce système ; une crise que la social-démocratie fait payer aux travailleurs, à la jeunesse, aux masses populaires, aux peuples, partout, dans tous les pays où elle est aux affaires. Et c'est bien pour cela qu'elle est détestée partout et qu'elle perd les élections.

C'est évidemment sur ce terrain qu'elle essaie d'entraîner les têtes. La droite et l'extrême droite sont parties en campagne, dans une surenchère réactionnaire. Pour nous, il y a plus urgent que de s'engager dans ces discussions et ces injonctions permanentes. L'urgence, c'est la construction de l'unité ouvrière et populaire, dans les luttes, dans les combats, en

solidarité avec les travailleurs et les peuples qui se dressent contre ce système qui n'a rien à offrir que le « tous contre tous », la division dans tous les domaines, l'explosion du chômage, l'extension de la pauvreté et les guerres réactionnaires.

Pour cela, il faut aussi tirer les leçons des combats que nous avons menés. Les documents de notre dernier congrès sont consacrés à ces questions, à partir de l'expérience du combat du peuple grec et de notre propre expérience, ces cinq dernières années, pour mettre en œuvre notre politique de front populaire révolutionnaire. Le fil rouge qui parcourt ces deux documents, c'est la question de la rupture révolutionnaire ; de sa nécessité et des conditions à réunir pour y parvenir.

Les derniers mois de mobilisation nous confortent dans cette conviction et nombreux sont celles et ceux qui se posent ces questions et qui voient qu'il faut se préparer à des affrontements de classe d'un autre niveau. Nous devons y travailler ensemble. ★

Retrait !

Lancé dès le début de la mobilisation contre la loi El Khomri, le mot d'ordre de « retrait » a cimenté l'unité du mouvement tout au long des 4 mois de mobilisation. « Ni amendable, ni négociable, retrait de la loi El Khomri » a été scandé et écrit sur les banderoles et les pancartes dans toutes les villes, dans tous les cortèges. Il a marqué la première rupture avec la direction de la CFDT qui, dès mi-mars, a accepté des modifications à la marge de la loi et s'est retirée du mouvement. Même quand le dirigeant de la CGT ou celui de FO ont contraint le gouvernement à les recevoir pour négocier au plus haut niveau dans le but de tenter d'arracher le retrait de l'article deux, article qui contenait l'inversion de la hiérarchie des normes, les manifestants ont continué à brandir et à scandaler le mot d'ordre de « retrait ». Est-ce parce qu'ils étaient en désaccord avec ces démarches ? Non, parce que ce mot d'ordre a pris tout au long des mois de mobilisation une signification de plus en plus idéologique et politique.

Certes, les travailleurs et les masses populaires se sont mobilisés pour obtenir le retrait de cette loi et ils se sont battus pour cela. Mais, au fur et à mesure du développement de la mobilisation, quand les militants ont compris que ce retrait serait difficile voire impossible à obtenir, ils ont continué à scandaler le mot d'ordre de retrait comme un cri de colère et de défi au gouvernement et au patronat

nat. Le mot d'ordre de « Retrait » a pris petit à petit une autre signification, autant revendicative que politique : il signifiait non, nous ne baisserons pas la tête, non, nous ne collaborerons pas, non, nous n'acceptons pas cette loi et nous continuerons à la dénoncer et à nous battre contre. Le mot d'ordre de retrait est devenu le drapeau d'un syndicalisme de lutte qui refuse de courber l'échine et de se soumettre. Il est devenu le cri de ralliement contre un gouvernement au service du patronat, un gouvernement de la matraque.

A ceux qui pourraient dire que le mouvement « est un échec » car nous n'avons pas obtenu satisfaction, il faut expliquer que nous ne pouvions arracher une victoire de cet ordre que dans un autre rapport de force, dans un autre niveau d'affrontement avec le pouvoir. Il faut montrer que ce mouvement a gagné sur un autre plan : celui de l'affirmation d'un syndicalisme qui refuse la collaboration de classe, qui sait que les revendications s'arrachent en construisant un rapport de force, par les grèves, les blocages de la production, et y compris par l'affrontement avec le pouvoir d'Etat. Ce mouvement social a permis à la classe ouvrière de gagner en maturité et en conscience. Il a permis de gagner l'appui de larges secteurs des masses populaires, de la jeunesse. Ce sont des acquis précieux pour les combats à venir si nous nous unifions sur ce bilan et savons le faire partager. ★

Les deux textes, celui sur « *Les leçons à tirer du combat du peuple grec* » et le rapport politique « *2011-2015, notre combat pour une rupture révolutionnaire* » abordent tous deux la question de la rupture nécessaire avec le néolibéralisme, avec la social-démocratie, avec les instruments économiques, politiques, institutionnels et idéologiques... de l'oligarchie financière, notamment l'Euro et l'UE, dans les conditions spécifiques respectives.

Dans le rapport politique, nous faisons le bilan de notre participation au Front de Gauche. Il est fait sous l'angle de notre perspective révolutionnaire. Il s'efforce donc de répondre aux questions suivantes : notre parti, à travers les combats qu'il a menés dans ce cadre, a-t-il réussi à faire avancer le processus révolutionnaire, a-t-il réussi à gagner davantage d'hommes, de femmes, de jeunes, à la nécessité d'une rupture révolutionnaire, au service de la classe ouvrière, des masses populaires et des peuples ?

Le Front de Gauche ne posait pas ces questions dans son programme. Elles sont par contre au cœur de notre programme « Pour un front populaire révolutionnaire maintenant ! », qui a guidé notre action et qui continue à l'orienter.

Un retour sur les grandes mobilisations de ces vingt dernières années permet de mesurer les avancées du combat social et politique, l'approfondissement de la contradiction capital/travail et l'accélération de la lutte de classe. Le retour aux affaires de la social-démocratie, en 2012, ne neutralisera pas longtemps le mouvement de contestation sociale. La succession des coups portés à la classe ouvrière et aux masses travailleuses, sur fond d'état d'urgence, a fait déborder le vase de la colère, quand Hollande et son gouvernement ont voulu imposer la loi de trop, la loi Travail. La nécessité de la rupture avec le système, dans tous les domaines et dans sa globalité, est posée de façon plus large aujourd'hui. C'est pourquoi, notre ligne de Front populaire révolutionnaire se concrétise aujourd'hui dans un mot d'ordre : « Unité ouvrière et populaire contre l'Etat des patrons, l'Etat policier et sa politique de guerre ».

« *Les leçons à tirer du combat du peuple grec* » :
2 € + 1,40 € frais de port

« *2011-2015, notre combat pour une rupture révolutionnaire* » : 4 € + 2,80 € frais de port

Ou 5 € les 2 textes (+ 2,80 € frais de port)

Commande à Société En Avant, 15 cité Popincourt
75011 Paris



Attentats : toujours plus de mesures policières et militaires

A peine rangés les drapeaux et les banderoles de la manifestation du 5 juillet contre la loi El Khomri, les attentats terroristes du 14 juillet à Nice et du 26 juillet à St-Etienne-du-Rouvray sont venus submerger l'actualité sociale. La campagne politico-média sur l'insécurité, le risque terroriste, a de nouveau flambé. Fidèle à une ligne maintenant éprouvée, le gouvernement s'est engouffré une fois de plus dans la réponse sécuritaire à la crise. Dans son allocution télévisée du 15 juillet 2016, Hollande annonce le rappel de la réserve opérationnelle (1) et la prolongation de l'état d'urgence, qui devait expirer le 26 juillet, pour trois mois. Alors que l'attentat n'a pas encore été revendiqué par l'État islamique, (il ne le fera que le lendemain 16 juillet), il proclame l'intensification des frappes aériennes sur la Syrie et l'Irak.

Durant la nuit du 19 au 20 juillet, l'Assemblée nationale vote par 87 voix contre 5 la prolongation de l'état d'urgence pour six mois, au lieu des trois mois annoncés. Ainsi, les perquisitions administratives suspendues en mai sont-elles rétablies, et la

police autorisée à exploiter les données informatiques sans passer par un juge... Mesures proposées par le bureau politique des Républicains ! Au long des jours qui suivent, les médias et les différents témoins de la droite et de l'extrême droite, se déchaînent, rivalisant de propos haineux et de surenchère de propositions ultra sécuritaires : proclamation de l'état de siège (F. Lefebvre), expulsion systématique des étrangers condamnés au terme de leur peine (Dupont-Aignan)...

Après le deuxième attentat, Hollande enchaîne en justifiant toujours plus les interventions militaires et en essayant de miser sur l'unité nationale : « *Notre pays fait la guerre. Une guerre à l'extérieur en Syrie et en Irak. Une guerre à l'intérieur en traquant les djihadistes, les extrémistes, les terroristes. Je vous dois cette vérité : cette guerre sera longue. C'est notre unité qui fera notre force. Nous devons faire bloc pour gagner cette guerre* ». On ne s'étonnera pas que Marion Maréchal-Le Pen, dès le lendemain de l'attentat de St-Etienne-du-Rouvray, déclare dans un tweet :

« *Face à la menace qui pèse sur la France, j'ai décidé de rejoindre la réserve militaire* » (2).

De dérive en dérive, certains intellectuels et représentants politiques, repris par une partie des médias, se sont mis à comparer la situation en France et en Europe à celle d'Israël, recommandant de s'inspirer du « modèle israélien » (3). Et la période de vacances a été polluée par le débat plus que glauque sur le port du burkini à la plage, ou les conseils de Chevènement demandant la « discréetion » aux musulmans. Une instrumentalisation des événements qui laisse dans l'ombre l'adoption de loi El Khomri par le 49.3, le 21 juillet, la vague de répression revancharde dirigée par le gouvernement contre les syndicalistes, les gardes à vue des soutiens aux migrants, la mort du jeune Adama Traoré...

L'inéfficacité de la réponse sécuritaire et militaire est une évidence. Aucun bilan n'en a été fait malgré les avertissements des spécialistes. En revanche, c'est bien une puissante offensive idéologique qui vise à légitimer la collaboration de la popula-

tion avec la police et l'armée, au nom d'un patriotisme qui étouffe la conscience de classe. Ces positions divisent le peuple, et jettent encore plus de trouble dans les esprits largement et sciemment désorientés par toute une partie des médias et la quasi-totalité de ce qu'on appelle « la classe politique ».

Non seulement nous les dénonçons, mais nous appelons à se mobiliser et combattre tous les aspects de cette politique réactionnaire et belliciste avec les militants nombreux qui ne désarment pas et se retrouvent d'ores et déjà dans les collectifs, coordinations, syndicats... qui luttent pour la démocratie, pour les droits des travailleurs, français et étrangers, contre la répression policière et la politique de guerre. ★

(1) <http://www.rfi.fr/france/20160719-etat-urgence-reserve-operationnelle-role-armee-gendarmeries>

(2) <http://www.nicematin.com/politique/marion-marechal-le-pen-annonce-son-intention-de-rejoindre-la-reserve-militaire-67339>

(3) <http://www.agencemediapalestine.fr/blog/2016/08/25/prevention-des-attentats-pourquoi-israel-nest-certainement-pas-le-modele-a-suivre/>

Ambiance sécuritaire

l'école encore une fois en première ligne

Par une conférence de presse commune fin août, ministère de l'éducation nationale-ministère de l'intérieur et une circulaire signée des deux ministres, le gouvernement a voulu donner le ton et la priorité de la rentrée scolaire 2016, une rentrée « sous le signe de la sécurité ». C'est ainsi que, dans un premier temps, médias et responsables gouvernementaux se sont fortement étendus sur les « risques terroristes » et les mesures prises pour les prévenir. Un tel discours évidemment exacerbe les ten-

sions et ne fait que créer ou renforcer la peur. De fait, l'actualité scolaire, les inégalités scolaires et sociales, les réformes... devaient passer au second plan, sans parler de la mise sous le boisseau des revendications.

Les mesures prises ne font que confirmer celles déjà annoncées mais elles visent surtout à « mettre en place une culture de la sécurité ». Parmi les mesures, les 3 exercices sécurité dont un pour attentat-intrusion, la création de « référents sécurité », la formation de cadres à la gestion de

risques sécurité, des procédures d'alerte par SMS, la formation des collégiens aux « gestes qui sauvent », la limitation des attroupements aux abords des établissements, le renforcement de la surveillance par des patrouilles « dynamiques ». Tout cela avec la coopération affichée et médiatisée entre le ministère de l'éducation et celui de la défense ou de l'intérieur ; il s'agit d'une opération idéologique de grande ampleur. Par ailleurs, les collectivités territoriales sont sollicitées pour « sécuri-

ser » les établissements scolaires et cela a donné lieu à des surenchères politiciennes, comme de la part d'Estrosi qui a fait appel à une société de sécurité israélienne pour « sécuriser » les écoles. Ailleurs, les municipalités ont interdit les accès des parents aux classes, y compris en maternelle, ce qui a été source de tensions inutiles.

La grève du 8 septembre est une première réponse qui remet sur le devant de la scène les priorités du monde éducatif. ★

Polémique autour du Burkini

Déjouer le piège !

La fin de l'été a été le théâtre d'une campagne médiatique et politique nauséabonde. Elle a tourné notamment autour de la question de l'interdiction du port du burkini sur les plages.

Les responsables politiques de notre pays n'ont-ils donc pas de problème plus urgent et plus grave à régler que celui de la façon dont s'habillent quelques dizaines de femmes sur les plages ? Quel danger pose la présence de ces femmes en burkini qui veulent profiter du plaisir de la baignade ?

Evidemment aucun, à moins d'assimiler implicitement ces femmes à une volonté de prosélytisme religieux, voire à une provocation de l'islam radical. Et c'est bien cela que sous-entend l'arrêté des maires de certaines villes balnéaires du sud de la France quand ils parlent de « trouble à l'ordre public ». Ne serait-ce pas plutôt eux les incendiaires, les pyromanes, qu'il faudrait arrêter pour cause de trouble à l'ordre public ? Car en agissant ainsi, ils ont initié une polémique dont toute la réaction s'est emparée pour alimen-

ter les peurs et le fantasme d'une invasion d'islamistes qui mettrait en péril notre façon de vivre. Ils veulent nous dresser les uns contre les autres, en considérant comme potentiellement dangereux les tenant d'une religion, en stigmatisant les musulmans. Alors que le mouvement social avait fait taire la réaction, celle-ci a voulu profiter de la fin de l'été pour faire sa rentrée et tenter de reprendre l'offensive sur le plan idéologique. Et ce n'est pas Valls qui a calmé le jeu, bien au contraire, lui qui n'a trouvé rien de

mieux que d'apporter son appui aux maires en question !

Les organisations démocratiques et progressistes, et parmi elles plusieurs organisations de femmes, ont heureusement réagi pour dénoncer cette opération de division et d'instrumentalisation des peurs.

Ne tombons pas dans le piège que nous tend la réaction ; ne nous trompons pas d'ennemi ! Plus que jamais travaillons à l'unité ouvrière et populaire contre l'État patron, l'État policier et sa politique de guerre ! ★

Assassinat d'Adama Traoré

Non à l'État policier, non au permis de tuer !

Cet été a encore vu s'allonger la liste des « arrestations mortelles ».

Mardi 19 juillet, c'était Adama Traoré qui décédait des suites d'une interpellation trop musclée. Après Lamine Dieng, Hakim Ajini, Ali Ziri, il est la dernière victime en date d'une arrestation effectuée par des policiers.

C'est toujours le même scénario, comme pour Ali Ziri, un retraité algérien vivant à Argenteuil (95), en 2009, mort d'une crise cardiaque – c'est l'explication officielle – pendant une nuit au commissariat mais que l'on découvrira couvert d'hématomes... lors de la contre-autopsie demandée par la famille. Cette affaire, après quatre non-lieux contestée par la famille et les soutiens, est aujourd'hui entre les mains de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Adama Traoré serait, lui, mort d'une « infection très grave touchant plusieurs organes ». Il aura fallu trois jours d'émeutes autour de Beaumont-sur-Oise (95), une marche blanche à Beaumont et une manifestation à Paris – manifestation non interdite mais paralysée sur la place du rassemblement par les forces de police ! – pour que les responsables de l'affaire commencent à admettre que les trois gendarmes se sont assis sur lui, lors de l'interpellation. Assis suffisamment fortement et long-

temps pour que Adama décède par asphyxie.

Cette méthode d'immobilisation est enseignée aux représentants de l'ordre public. Donc, son application est légale et pourrait même exonérer les trois gendarmes de toute responsabilité.

Outre ces gendarmes, il y a d'autres responsables dans cette affaire. En effet, le procureur a délibérément fait courir de fausses informations, destinées à jeter la suspicion sur Adama. Il y a eu rétention d'information, concernant notamment les déclarations des gendarmes, des soignants qui sont intervenus. Sans l'opiniâtreté de membres de la famille d'Adama, en particulier sa sœur, et la mobilisation d'avocats et de soutiens, la version « officielle » aurait continué à circuler dans les médias.

Le collectif « Justice pour Ali Ziri », auquel nous participons, s'est mobilisé et s'est solidarisé avec celles et ceux qui se battent pour établir la vérité sur les conditions dans lesquelles Adama est mort, pour que justice lui soit rendue et que les coupables soient poursuivis.

Il y en a assez de l'impunité des forces de l'ordre, au nom de la « légitime défense ».



Rassemblement devant la Gare du Nord

Cet assassinat est intervenu juste après la dernière grande manifestation contre la loi El Khomri, dans un contexte où la dénonciation des violences policières était toujours très forte et où la justice de classe prononçait des condamnations de manifestants à la chaîne. C'était aussi dans le contexte de l'attentat du 14 juillet, à Nice ; attentat qui a très vite donné lieu à une surenchère réactionnaire qui débouche toujours sur la stigmatisation des quartiers où vivent les jeunes de banlieue.

Dans nos discussions avec les travailleurs, les syndicalistes, les jeunes, la dénonciation des violences policières contre les jeunes, de l'impunité des forces de l'ordre et la dénonciation de la justice de classe qui sévit contre les manifestants... reviennent de plus en plus souvent. Il faut faire grandir la conscience qu'il s'agit de différentes manifestations de la nature de classe de l'État, de la justice, des organes de répression. ★

Cellule Rino della Negra - Argenteuil (95)

Rentrée scolaire

8 septembre : grève dans l'Éducation nationale

Lors de sa conférence de rentrée, la ministre a pratiqué beaucoup l'auto satisfaction en tirant du quinquennat un bilan extrêmement positif. Echéance électorale oblige, il faut bien essayer de donner un satisfecit, d'autant plus que le candidat Hollande avait dit qu'il ferait de l'éducation sa priorité.

Mais ce satisfecit se heurte aux contestations qui n'ont pas cessé durant tout le quinquennat, notamment lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et de la réforme qui a suivi, celle du collège. En ce qui concerne la création de postes, par-delà la polémique sur les chiffres et la réalité ou non des postes promis, ces créations ne seront pas suffisantes pour compenser la progression démographique largement sous-estimée par le ministère ; par exemple, 53 000 élèves en plus à la rentrée 2015, alors que seuls 40 000 étaient prévus (baby boom de l'année 2000). Et les enseignants sont toujours confrontés à des effectifs très lourds, y compris en éduca-

tion prioritaire ; les conditions de travail ne se sont donc pas améliorées sur le terrain. Par ailleurs, la crise du recrutement est toujours là, la désaffection vis-à-vis du métier est bien réelle. C'est ce qui a motivé en partie une revalorisation salariale mais bien en deçà des pertes subies après six ans de gel des salaires et qui ne suffira pas à susciter des « vocations » !

Les motifs de mécontentement et le désenchantement sont donc bien là, comme l'a mis en évidence l'enquête du syndicat UNSA, pourtant l'un des deux syndicats réformistes qui persistent à défendre la « refondation ». C'est la réforme du collège qui cristallise particulièrement le mécontentement enseignant. Cette rentrée est celle de sa mise en œuvre. Le ministère tient absolument à la réussite de cette réforme et « là où certains enseignants ne sont pas prêts pour les EPI et l'accompagnement personnalisé, on enverra des inspecteurs et des formateurs pour les accompagner » selon les propos de N. Vallaud-

Belkacem. Durant l'année scolaire passée, les enseignants ont été soumis à des formations formatages, avec menaces autoritaires en cas de désobéissance (absence ou contestation). En cette rentrée, les dispositifs prévus dans la réforme (EPI : enseignements pratiques interdisciplinaires) sont prêts sur le papier mais quelle en sera la réalité concrète, quels seront les moyens donnés pour que ces EPI soient autre chose qu'un simple affichage ? La réforme du collège a été par ailleurs calquée sur celle du lycée pro et du lycée avec les mêmes principes (renforcement de l'autonomie des établissements, accompagnement personnalisé). Il s'agit de déréglementer et de mettre à mal les cadres nationaux et statutaires, dans une optique libérale. Toutes ces réformes ne font que renforcer la mise en concurrence des établissements et la division des collègues. C'est très justement que l'intersyndicale, dans son communiqué, fait le lien avec le combat contre la loi travail en revendiquant « le main-

tien de garanties collectives mises à mal dans la loi travail comme dans l'Éducation ».

Les enseignants savent de toute façon que pour donner un peu de sens à ces dispositifs, il faudra encore plus de travail et d'investissement. A cela s'ajoute le changement des programmes de toutes les classes du collège, ce qui représente une charge de travail considérable ; ces changements sont inédits car, habituellement, les changements de programme se font d'une année sur l'autre.

La coupe est pleine ! Les enseignants se sentent déconsidérés et méprisés. Il n'est pas sûr que ce malaise débouche sur une participation massive à la grève en ces premiers jours de rentrée mais c'est le signe tangible d'une aspiration à une véritable politique éducative de service public. Il y a bien tous les motifs pour que la colère s'exprime. Il faut prendre appui sur cette mobilisation et établir des convergences avec le mouvement contre la loi travail. ★

Dégressivité des aides au logement

L'austérité « pour notre bien » !

Au premier juillet, 60 600 allocataires ont vu leur aide au logement diminuer : moins 70 euros en moyenne (sur un montant moyen de 235 euros mensuels). Pour 17 000 autres, cette aide a été intégralement supprimée.

Dans la formule de calcul des allocations logement ou de l'APL, ce ne sont pas l'ensemble des dépenses de logement qui sont retenues, mais seulement le loyer hors charges pris en compte dans la limite d'un plafond dont le montant varie en fonction de la zone géographique et de la composition de la famille. Depuis le 1^{er} juillet, si le loyer principal est compris entre 2,5 et 3 fois ce loyer plafond, (3,4 et 4 en région parisienne), l'aide au logement est diminuée ; au-delà elle est supprimée. C'est en région parisienne, où les loyers sont extrêmement élevés, que cette disposition produit les effets les plus importants. Sont particulièrement touchées des personnes âgées qui ont conservé l'appartement fami-

lial après le départ des enfants, mais aussi des jeunes qui louent de petits logements à des prix particulièrement élevés.

Le gouvernement prétend vouloir favoriser une meilleure corrélation entre la composition du ménage, ses ressources, la taille du logement et le loyer. Dans la jungle du marché immobilier, dissuader de louer ou de conserver des logements au loyer élevé devrait, selon lui, conduire à une baisse des prix ! Au lieu de prendre des mesures d'urgence pour encadrer les loyers, lutter contre la spéculation immobilière, faire respecter les obligations en matière de construction de logement sociaux, dont les communes les plus riches s'exonèrent, le gouvernement condamnent de nombreuses familles à la double peine : loyers abordables introuvables et aides au logement rognées ou supprimées. Il montre du doigt quelques seniors attachés à leur quartier et souhaitant conserver leur appartement, ferme les yeux sur

les milliers de mètres carrés de bureaux vides... et pousse des familles à s'entasser dans des logements aux loyers moins élevés mais souvent surpeuplés, voire indécents ! La vraie motivation de cette mesure est purement austéritaire. Les 92,5 millions d'économies immédiates sur lesquelles compte le gouvernement, sont certes une goutte d'eau par rapport aux 17,5 milliards que représentent l'ensemble des allocations logement et l'APL. La « dégressivité » s'inscrit, en fait, dans toute une série de « petites mesures » (modifications « mineures » dans les règles d'arrondissements dans les différentes étapes du calcul, suppression des centimes dans les aides versées...). L'objectif initial de 295 millions d'euros d'économies sur les aides au logement en 2016 ne sera pas atteint, malgré quelques autres mesures prévues en octobre. Le gouvernement a en effet dû revenir en début d'année sur le dispositif « d'évaluation forfaitaire » des ressources qui aurait conduit à fermer les droits pour tous les jeunes de moins de 25 ans qui trouvent un premier emploi. Il a été contraint de bricoler durant le mois d'août quelques aménagements provisoires au dispositif de « dégressivité » des aides au logement, mais cette politique chaotique ne change rien au fond. Elle se traduit par des charges de travail qui pèsent sur les salariés des Caf, mais laissent intact le pro-

blème : 3,5 millions de « mal-logés » et plus de 5 millions de personnes « fragilisées par rapport au logement » (cf. le rapport 2015 sur l'état du mal-logement en France) ! Elle continuera jusqu'aux élections, avant que ne revienne sur la table une « grande réforme des aides au logement » ! Cette situation est le symbole, parmi bien d'autres, d'une société de plus en plus inégalitaire, incapable de répondre aux besoins fondamentaux de la majeure partie de la population : travail, salaires décents, éducation, santé, logement... Une société dont nous ne voulons pas et que nous combattons ! ★

Quelques exemples

En zone 1 (région parisienne), l'aide au logement d'une personne isolée est calculée sur la base d'un loyer de 438,49 €, même si le loyer réel est supérieur. Depuis juillet, si ce dernier est compris entre 995,69 et 1 171,40 €, l'aide au logement diminue de façon dégressive. Pour tout loyer supérieur à 1 171,40 €, elle est supprimée.

En zone 2 (autres villes), l'aide au logement d'un couple avec deux enfants est calculée sur la base d'un loyer plafonné à 534,14 €. Si ce dernier est compris entre 878,83 € et 1 089,74 €, l'aide au logement diminue de façon dégressive. Au-delà, elle est supprimée.

A la Réunion, la crise du logement ne cesse de s'aggraver

Le taux de chômage avoisine les 40 %, 42 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. 70 000 personnes sont concernées par le mal-logement. Les loyers moyens sont élevés, beaucoup de personnes vivent dans la rue. Cette crise du logement génère de graves problèmes de santé publique. On peut s'imaginer l'émoi de nombreux Réunionnais lorsqu'ils ont reçu fin juin un courrier de la Caf de la Réunion qui les informait des nouvelles mesures de réduction ou de suppression des aides au logement en cas de loyer dépassant un certain plafond. Une situation et des politiques typiques « d'une société inégalitaire et coloniale » que dénonce le journal *Fanal* (« Journal indépendant réunionnais ») dans son édition du 12 juillet 2016.

Scandale de la Dépakine

Le lien entre la prise de Dépakine par les femmes enceintes et les malformations congénitales de leur enfant avait été mis à jour par le rapport de l'IGAS (Inspection générale des affaires sociales) en février dernier ; ce rapport faisait état d'au moins 450 enfants, nés entre 2006 et 2014, atteints de malformations dues à l'utilisation par leur mère de cet anti-épileptique. Entre temps, une étude menée par l'agence du médicament (ANSM) et la Caisse Nationale d'assurance maladie (CNAMTS) publiée début août par *Le Canard enchaîné*, fait état du chiffre de 10 000 femmes enceintes exposées entre 2007 et 2014 avec 14 322 cas de grossesse alors que l'effet de ce médicament était connu. Seules 56 % de ces grossesses ont pu être menées à terme !

Les malformations sont de plusieurs ordres : fente palatine, spina bifida sur la moelle épinière, doigts surnuméraires, troubles du développement, retard de la marche ou de la parole,

autisme.... Elles sont de 30 à 40 % chez les enfants exposés à la Dépakine selon l'EMA (Agence européenne des médicaments).

Or, dès 1982, des spécialistes avaient mis en évidence des risques de malformations pour les fœtus et de l'autisme, certains disent même que ces risques étaient connus depuis 1967 ! La Dépakine est commercialisée depuis 1967 en France par Sanofi, puis des génériques à base de valproate de sodium, la molécule active, ont été fabriqués par d'autres labos. Marisol Touraine, ministre de la santé, a annoncé un renforcement du plan d'action du 9 mars avec la mise en place d'un protocole de dépistage et d'un dispositif d'indemnisation pour les victimes, mesures qui seraient votées au Parlement d'ici la fin de l'année dans le cadre des lois de finance et le renforcement de l'information. Mais pourquoi faut-il attendre des dizaines d'années pour que l'information concernant les dangers d'un

médicament soit faite auprès des prescripteurs et des patients ? L'affaire du « Mediator » avait déjà mis en évidence les liaisons coupables entre les industries pharmaceutiques et les autorités sanitaires, les experts donnant les autorisations de mise sur le marché étant presque tous liés aux entreprises du médicament.

Sans parler ici de la douleur des femmes et ce que représente pour elle et leur famille un enfant handicapé, une question se pose : qui va payer ces mesures ? Un député, Gérard Bapt, proposait une taxe sur tous les produits de santé pris en charge par la sécurité sociale. Mais pourquoi seraient-ce les assurés sociaux qui paieraient pour une faute grave d'une industrie pharmaceutique qui néglige ses devoirs d'information les plus élémentaires pour ne se préoccuper que des dividendes de ses actionnaires ?

Le laboratoire Sanofi reste étrangement muet sur cette affaire dont il est le principal protagoniste ! Ce

fleuron de l'industrie pharmaceutique française, qui « oublie » que ce sont des médicaments qu'il commercialise, n'est même pas pointé du doigt par le gouvernement ni par les médias. Les salariés de Sanofi dénonçaient les licenciements boursiers ; mais les récents scandales qui éclatent montrent que les victimes sont aussi les patients. On ne peut pas à la fois servir les actionnaires et la santé publique : c'est antinomique.

C'est pourquoi la bataille qui s'annonce doit être de ponctionner les profits et non la population et réclamer la nationalisation sans indemnité de ces entreprises. Ce n'est pas une mince affaire car c'est un lobby puissant, mais le problème doit être posé. L'organisation « médecins du monde », qui a voulu dénoncer les prix des médicaments et, en corrélation, les bénéfices des laboratoires, a vu sa campagne censurée par les agences de publicité. Nous engageons nos lecteurs à prendre connaissance de sa pétition et des affiches très parlantes qu'on retrouve sur son site web. ★

Correspondance

Les jeunes disent toujours *NON* à la loi travail !

Durant plus de 4 mois, des milliers des jeunes et moins jeunes, travailleurs, étudiants, chômeurs, sont descendus dans les rues pour défendre leurs droits contre une loi qui veut faire disparaître les dernières lignes de protection que les travailleurs et les salariés avaient vis-à-vis des employeurs. En l'imposant par le « 49.3 », le gouvernement a démontré, encore une fois, qu'il est là pour défendre les intérêts du patronat et de l'oligarchie et non ceux de la jeunesse et des couches populaires. S'il restait quelques illusions sur la « priorité jeunesse » qu'Hollande avait placée au cœur de sa campagne présidentielle, elles sont définitivement tombées !

Ce que les jeunes ont gagné dans ce mouvement aux côtés des travailleurs

Le gouvernement est arrivé à faire passer sa loi. Mais il ne nous fera pas oublier tout ce que les jeunes des milieux populaires ont gagné aux côtés des travailleurs dans ce mouvement. L'État s'est montré pour ce qu'il est : « *b'Etat des patrons* », un gouvernement, des institutions, du personnel politique et médiatique, des forces de répression, un appareil judiciaire..., instruments de la classe dominante. La politique de Hollande et de son gouvernement a permis aux jeunes qui n'ont pas connu les périodes passées, de se rendre compte et de se rappeler le rôle historique de la social-démocratie qui n'hésite pas à utiliser la force contre le mouvement ouvrier et populaire lorsque les intérêts des patrons et de l'oligarchie sont menacés. La question du système et la nécessité d'un changement révolutionnaire sont revenues dans les têtes : « *De cette société-là, on n'en veut pas, on la combat !* ». L'esprit de lutte, de résistance, a grandi chez les travailleurs mais aussi chez les jeunes. L'idée que ce n'est pas dans les institutions, mais dans la mobilisation ouvrière et populaire, que les choses se tranchent a progressé : « *la vraie démocratie c'est ici !* ».

La question de la violence

La répression fait peur. Elle a sans

doute contribué, avec les examens de fin d'année, à une participation moins massive des jeunes lycéens et étudiants dans les dernières manifestations. Mais elle a aussi nourri une grande colère. Les témoignages, les photos et les vidéos de répression farouche contre les jeunes manifestants lors des mobilisations contre la loi travail ne sont pas prêts d'être oubliés. La mort d'Adama Traoré est ensuite venue le confirmer : l'état d'urgence sans cesse prolongé et la répression du mouvement social créent un climat propice au développement des bavures policières et au sentiment d'impunité parmi « les forces de l'ordre ». Cette prise de conscience a traversé le débat sur la violence, une question qui préoccupe la jeunesse aujourd'hui. Voyant que la première violence est celle du système, la colère que certains jeunes ont manifestée en s'affrontant aux forces de l'ordre et en prenant parfois pour cible des symboles du système capitaliste ont rarement fait l'objet d'une « condamnation par principe de toute violence ». De nombreux jeunes ont commencé à prendre conscience du caractère inévitable de l'affrontement avec l'appareil d'État, dès lors que nous voulons nous opposer à la politique de l'oligarchie et combattre cette société. La dénonciation des violences policières, la solidarité avec les jeunes qui ont été arrêtés lors des manifestations, la volonté de défendre le droit de manifester et de se révolter ont progressé. Et, chez plus de monde, cela commence à se traduire par la conscience de la légitimité de la violence révolutionnaire. Certains jeunes qui se revendent « anticapitaliste » sont largement influencés par les conceptions libertaires. Mais ces expériences et les débats autour des « casseurs » ont également permis à de nombreux jeunes de comprendre l'importance de ne pas aller seuls à l'affrontement si nous voulons construire un rapport de force.

Tout comme ces nombreuses avancées dans les consciences, la capacité à rester unis d'un bout à l'autre du mouvement, à ne pas laisser s'installer la division entre le mouvement syndical et les jeunes, doit rester un acquis pour les combats à venir. Un autre élément important est le lien qui a commencé à se faire entre tous les volets de la politique du gouvernement. La subordination de l'État aux intérêts de l'oligarchie, qui impose en même temps la casse des

acquis sociaux et un niveau plus élevé d'engagement dans les guerres impérialistes, met en évidence le lien entre la politique qui nous condamne à la précarité pour toute la vie et la politique de guerre. Ce lien s'est traduit par le mot d'ordre « *Ni chair à patron, ni chair à canon* » que nous devons continuer à porter dans un contexte de militarisation accrue de l'économie et de la société et de renforcement de l'engagement militaire de l'impérialisme français en Afrique et au Moyen-Orient, au nom de la lutte contre le terrorisme, alors que nous savons très bien qui ni ces guerres, ni les dérives sécuritaires instaurées pour la même raison, ne peuvent empêcher les attentats.

S'engager, oui, mais dans la lutte contre ce système !

Ces prises de conscience, cette volonté de lutter, de combattre cette société aux côtés de la classe ouvrière et de l'ensemble du peuple, sont potentiellement un grand danger pour le pouvoir. C'est dans ce contexte de guerre et de casse des droits du travail, que revient dans le débat la question d'un service militaire obligatoire. Ce serait un pas de plus après les nombreuses campagnes de recrutement de jeunes dans l'armée, la police et les différents corps de « réserve ». Il ne s'agit pas seulement d'avoir plus d'hommes et de femmes pour faire la guerre et mener des opérations de maintien de l'ordre. Cela s'inscrit dans un objectif de « réintégration civique » des jeunes. Les encadrer dans des institutions militaires, c'est les former idéologiquement à la soumission au système, à ses lois réactionnaires et à ses guerres criminelles. C'est une réponse idéologique réactionnaire à la révolte des jeunes contre le système, une alternative pour empêcher le développement de la conscience révolutionnaire qui ne cesse de grandir, notamment parmi la jeunesse.

Oui, il faut s'engager ! Pas dans l'armée pour faire la guerre contre les peuples et servir les intérêts du système impérialiste. Pas dans la police, pour aller réprimer les mobilisations sociales ! Il faut s'engager dans la lutte, avec l'UJR, pour défendre les intérêts de la jeunesse populaire et organiser le combat contre ce système. ★

4^e camp de l'UJR

Un moment convivial pour faire le bilan et préparer la rentrée

L'UJR a tenu son 4^e camp d'été du 27 au 31 juillet. Il a été marqué par la présence d'un camarade d'Allemagne et d'une délégation de deux camarades Burkinabè.

Après l'inauguration du camp, le camarade allemand a exposé la situation politique et sociale en Allemagne, notamment la précarité parmi la jeunesse, la montée des forces d'extrême droite et la militarisation de l'économie. Il a souligné son soutien à la mobilisation des jeunes en France contre la loi travail. A suivi une présentation de l'Organisation Démocratique de la Jeunesse de Burkina Faso (ODJ) qui a mis en évidence l'importance de la solidarité développée entre l'UJR et l'ODJ. La session a été clôturée par une présentation de l'UJR, notamment pour les nouveaux militants et sympathisants qui participaient au camp.

La deuxième journée a commencé par une formation animée par le PCOF autour du rôle de l'État, de son développement historique et sur la violence, analysée d'un point de vue de classe et en fonction de nos objectifs révolutionnaires. Elle s'est poursuivie par une intervention de l'UJR sur les mobilisations contre la loi travail et l'implication des jeunes dans ces mobilisations. Les militants de l'UJR qui y ont participé ont partagé leurs expériences et un débat riche sur la violence dans les manifestations a été engagé.

Le film du voyage de l'UJR au Burkina a été diffusé dans la soirée dans une ambiance conviviale. Avant de clore le camp, une discussion a été consacrée aux perspectives de luttes et aux prochains rendez-vous, notamment celui de la fête de l'Humanité où l'UJR tiendra une table dans le stand du PCOF et animera un débat, dimanche à 11 h, avec l'ODJ à la suite de la projection du film sur son voyage au Burkina.

Ensemble contre la loi El Khomri

Le 15 septembre, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL), nous serons à nouveau dans la rue pour manifester notre opposition à la loi El Khomri. Si la loi a fini par être adoptée par le Parlement, c'est à coup de 49-3, c'est à dire sans vote et avec pour seul appui côté syndical, celui de la CFDT ! Pour un président de la République qui voulait faire du « dialogue social » l'alfa et l'oméga de la politique sociale de son quinquennat, c'est un échec. Un échec qui, objectivement, fragilise cette loi et ne va pas aider à sa mise en œuvre par les patrons, et c'est tant mieux !

S'il faut maintenir la pression dans la rue pour la contester, exiger son retrait, il faudra aussi tout faire pour qu'elle ne puisse pas passer la porte de l'usine, de l'atelier ou du bureau.

En ce sens, la mobilisation doit se poursuivre. Pas question d'accepter ou d'aider le patronat à aggraver les conditions de vie et de travail pour soi-disant tenir compte de l'environnement de l'entreprise et/ou pour favoriser son développement, en fait... pour faire face à la concurrence en poussant toujours plus au « moins-disant social ». Ces mois d'engagement dans la grève, dans la rue, sur les places, face aux forces de l'ordre... ont renforcé la cohésion du mouvement syndical, principalement de la CGT mais, plus largement, celle du mouvement ouvrier lui-même. De nouveaux secteurs sont entrés massivement et de façon visible dans la bataille de classe (ouvriers du nucléaire, du nettoyage...) et d'autres ont impressionné par leur organisation et leur détermination (dockers, chimie...). Secteurs essentiels, avec d'autres, à la marche de l'économie. La durée exceptionnelle de cette lutte, rythmée par les manifestations appelées depuis le 9 mars 2016 par l'intersyndicale et l'exigence du retrait de cette loi portée jusqu'au bout comme un drapeau a contribué à cette cohésion.

En cette rentrée sociale 2016, le mouvement ouvrier est debout ! Plus de monde est maintenant mieux à même de comprendre que si un accord au rabais est passé dans telle ou telle entreprise, comme le permet la loi El Khomri – parce qu'elle est faite pour ça : pousser à la mise en concurrence de « tous contre tous » –, ce sont non seulement tous les travailleurs de la branche qui s'en trouveront affectés, mais aussi ceux de la zone industrielle, de la localité, du bassin d'emploi... Les Unions locales, adossées aux syndicats et sections d'entreprises, leur rayonnement et leurs capacités organisationnelles vont être essentielles pour maintenir et alimenter cette cohésion et engager la riposte nécessaire pour répondre au mot d'ordre : « La loi El Khomri ne doit pas passer le seuil de l'entreprise ou du bureau ». Pour ce faire, l'outil syndical doit gagner en visibilité, sortir des réunions interminables avec les patrons, privilégier le travail en direction des travailleurs, des syndiqués. Et, dans ces batailles à venir, il ne faudra pas oublier toutes celles et ceux qui se sont mobilisés contre cette loi,

même éloignés du monde de l'entreprise, toute cette génération qui s'est retrouvée dans « Nuit debout » ! Bien conscient qu'il n'a pas encore gagné la partie, le gouvernement a engagé une course de vitesse pour faire paraître, avant la fin de l'année, la majorité des décrets d'application de la loi.

Le patron de la CFDT se propose encore une fois de l'y aider ; il annonce dans une interview au journal *Le Monde* que la centrale va mener le combat pour que les décrets sortent rapidement. La mobilisation programmée pour le 15 septembre est une première réponse et nous devons tout faire pour gagner un maximum de participation aux manifestations.

Ceux d'Air France, de Goodyear, et tous les autres, victimes de la répression antisyndicale, sont des nôtres !

À l'issue de ces quatre mois de lutte, non seulement la solidarité de classe devrait pouvoir être au rendez-vous,

La victoire des Molex, une gifle pour la loi du capital

Le 8 août dernier, le jugement de la Cour d'appel de Toulouse vient prendre à contre-pied la loi El Khomri dans l'objectif assumé de faciliter les licenciements dits économiques ; elle donne en effet une issue favorable aux 8 années de lutte des ouvriers de Molex. Des licenciements sans cause réelle et sérieuse, car sans fondement économique, 7 millions d'euros d'indemnités pour 191 ouvriers, soit en moyenne 2 ans de salaires, bref, même si les indemnités ont été diminuées de 10 à 7 millions, c'est une grosse bouffée d'oxygène pour les ouvriers dans la précarité, voire, pour une vingtaine d'entre eux, réduits au RSA. Ce jugement vient confirmer celui de fond des Prud'hommes de mars 2014 qui pointait « l'absence de difficultés économiques réelles... et une stratégie globale pour offrir toujours plus de dividendes aux actionnaires ». C'est le 23 octobre 2008 que les 283 ouvriers de Molex entament cette longue lutte contre une annonce de fermeture du site de Villemur-sur-Tarn (31) sur fond de délocalisation par le groupe nord américain ; ce fleuron équipementier électronique automobile a, pour principal donneur

d'ordre, PSA. Les Molex ont participé avec les Conti, Goodyear et d'autres à ces longues luttes contre « les patrons voyous » avec l'exigence d'une « loi pour l'interdiction des licenciements boursiers, dans les groupes et sous-traitants », selon la formulation de notre parti. En 2009, avec la complacéité du ministre Estrosi, c'est la fermeture de l'usine avec 283 licenciements ; en 2011, les promesses de reprise partielle avec un paquet de 30 millions pour la filiale du fonds prédateur américain HIG, avec quelque 300 emplois, se font toujours attendre. En 2010, l'autorisation de licenciement des délégués par le ministre Eric Woerth, contre l'avis de l'inspection du travail, fait scandale du fait des liens de son conseiller avec le groupe Molex ; avec la forte solidarité locale autour des Molex à laquelle notre parti, localement, a contribué, la décision du ministre est cassée au Tribunal administratif.

La Cour de cassation du 2 juillet 2014 a rendu la justice d'un État au service des patrons et des réformes en cours puisqu'elle n'a pas retenu la qualité de co-employeur à la maison mère du groupe américain Molex LLC (1) ; elle revient ainsi sur une décision de jus-



tice, arrachée par les Conti, qui rendait le groupe donneur d'ordre responsable. C'est précisément cette jurisprudence que veut effacer la loi El Khomri en ne retenant que le périmètre national pour apprécier le motif économique des licenciements. Pour transformer ce premier succès en victoire contre un recours possible en cassation, il faut que ce « plus » pour les ouvriers de Molex soit aussi partagé par toutes celles et ceux qui ont mouillé la chemise contre la loi El Khomri. Ce jugement légitime, s'il en était besoin, le combat mené tout au long de ces quatre mois contre une loi imposée par le gouvernement qui veut effacer les avancées arrachées depuis des années par la classe ouvrière. ★

(1) Du coup, c'est l'assurance de garantie des salaires qui paiera les indemnités !

Goodrich cadenass

L'entreprise

Goodrich Actuation Systems (GAS), entreprise américaine, fait partie du géant United Technologies (environ 200 000 salariés), et plus précisément du sous-groupe UTC Aerospace Systems, un des plus grands fournisseurs mondiaux de produits de haute technologie du secteur de l'aéronautique, de l'aérospatiale et de la défense. Cette division emploie près de 42 000 salariés dans le monde et génère un chiffre d'affaires d'environ 14 milliards de dollars. En France, le groupe emploie plus de 2 000 travailleurs, 129 salariés sur le centre de Buc, dans les Yvelines (78), spécialisé dans la conception, la fabrication et la commercialisation de commandes de vol pour aéronefs civils (Airbus A320 - A380...) et militaires (Rafale - Mirage 2000 - M51...), 917 salariés dans les usines de St-Ouen-l'Aumône (95) et Vernon (27), 1 100 dans celle de Ratier à Figeac dans le Lot (46).

Annonce de fermeture

Début avril, le groupe a annoncé qu'il voulait fermer le site de Buc. Depuis un peu plus de deux ans maintenant, les procédures liées au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), imposent des « délais

i, ensemble contre la répression

mais surtout elle devient indispensable pour empêcher les patrons d'exploiter toujours plus, tranquillement, sans opposition organisée ! De même qu'elle est absolument indispensable pour faire face à la répression, qu'elle vienne du patronat ou de l'Etat.

Dans cette bataille, le patronat comme le pouvoir n'ont pas hésité à aller très loin dans la répression contre, en particulier, des militants de la CGT. Mais là aussi, ils n'ont pas gagné la partie. Les militants n'ont pas déserté les manifestations parce qu'à celles d'avant ils avaient été gazés ou pris dans la nasse des CRS ou des gardes mobiles, voire violentés et/ou embarqués. L'utilisation de la violence par le pouvoir a été vue pour ce qu'elle était : une violence de classe au service du patronat et en tout premier lieu du Medef. Les conséquences de la répression policière vont continuer à se faire sentir puisque des militants, des manifestants qui, à juste titre, ont refusé de passer en comparution immédiate devant le juge, vont voir leur procès s'ouvrir dans les semaines à venir.

Fin août, le jour même où Philippe Martinez se rendait au Havre pour une assemblée de syndiqués, les flics embar-

quaient deux dockers syndicalistes en lien avec la manifestation du 14 juin à Paris. Véritable provocation de la part du gouvernement. Au même moment, aux journées du Medef à Jouy-en-Josas, des voix patronales s'élevaient pour dire : « *Il faut qu'on enterre la lutte des classes. C'est très important !* »

Hollande et le gouvernement à la manœuvre

Rappelons-nous, les cinq militants CGT de Roanne à la fin 2013. C'est le Procureur de la République, sur injonction du Procureur général de Lyon - donc du ministère de la justice, donc du gouvernement - qui avait fait appel de la décision du Tribunal de Roanne de les relaxer. Il avait fallu notamment le meeting de soutien du 5 novembre 2013, réunissant des milliers de syndicalistes et de militants, pour éviter leur condamnation. A l'occasion, la CGT avait de nouveau exigé avec force une loi d'amnistie pour celles et ceux poursuivis lors d'actions revendicatives. Le Front de gauche avait appuyé et repris à son compte cette exigence. Si, en février 2013, le Sénat avait bien adopté une proposition de loi

allant dans ce sens, le gouvernement fera tout pour que l'Assemblée nationale rejette cette proposition.

Si la condamnation de ceux de Roanne est à mettre au compte de la présidence de N. Sarkozy, la suite allait montrer que la même politique répressive à l'encontre des militants syndicaux était à l'œuvre avec F. Hollande. La fuite éperdue des cadres licencieux d'Air France face aux salariés en colère, obligés d'escalader les grilles en ayant abandonné leur chemise dans la bataille, et qui plus est sous le regard des caméras, a été le signe d'une rupture manifeste dans les rapports sociaux au sein du monde de l'entreprise en général.

M. Valls, de retour du Japon, n'aura de mots assez durs et violents pour fustiger les salariés d'Air France, les traitant de « voyous ». Injure que l'on retrouvera quelques mois plus tard dans la bouche d'un Gattaz à l'encontre de la CGT au plus fort du mouvement de contestation contre la loi El Khomri. Quelques mois après le licenciement de ceux d'Air France considérés comme les meneurs dans l'affaire de la chemise, ce sont huit ouvriers de l'usine Goodyear

d'Amiens-Nord qui seront condamnés à de la prison ferme pour avoir osé retenir deux de leurs directeurs dans le cadre de l'occupation de l'usine contre sa fermeture, en janvier 2014. Un accord avait pourtant fini par être trouvé, les cadres avaient abandonné leur plainte, mais là encore, comme pour ceux de Roanne, c'est le Procureur qui a poussé les réquisitions à l'encontre des syndicalistes allant jusqu'à demander de la prison ferme. Et, en plein cœur de l'été, c'est encore le ministère du travail - donc le gouvernement - qui vient d'autoriser le licenciement du délégué CGT d'Air France, Vincent Martinez, alors que l'Inspection du travail l'avait refusé.

Ceux d'Air France, de Goodyear et tous ceux arrêtés, emprisonnés et condamnés tout au long de la mobilisation pour exiger le retrait de la loi El Khomri, sont des nôtres. Les mobilisations engagées pour qu'ils soient relaxés sont essentielles pour consolider les acquis engrangés dans la bataille contre la loi El Khomri, pour renforcer le syndicalisme de lutte, le syndicalisme de lutte de classe, pour aujourd'hui et pour demain. ★

n : les ingénieurs et techniciens sont les grilles

préfixes ». Ils enferment dans un agenda contraignant toutes les possibilités d'interventions des élus du personnel. Ceci afin de les empêcher de faire traîner la procédure et de gagner du temps. Dans le cas du centre, vu les effectifs, la procédure initialement devait être bouclée en trois mois, sans « accord de méthode ». C'est-à-dire un accord patronat/syndicat qui - pour faire court - rebat les cartes concernant justement la procédure. La direction tenait à avoir un tel accord pour montrer à la DIRRECTE sa volonté de négocier avec les syndicats, mais sans avoir à augmenter les délais. Pour l'obliger, l'intersyndicale (CGT, CFDT) et la CGC ont mis sur la table un projet alternatif à la fermeture. La création d'un site plus petit à proximité de Buc avec des frais de structures amoindris, d'une superficie de 1200 m² dédié exclusivement à l'ingénierie au lieu des 7700 m² existants. La direction, face aux ingénieurs, cadres et techniciens du site, n'a pas pu balayer d'un revers de main cette « contre-proposition ». Elle a été obligée de faire semblant de l'étudier. Les syndicats, par contre, ont gagné un délai supplémentaire de 2 mois pendant lequel ils ont poursuivi leur

travail d'information et de mobilisation.

Une mobilisation...

Le 31 mai 2016, la direction a rejeté la proposition alternative. Elle abandonnait tout son discours sur la rationalisation économique, auquel ces salariés sont particulièrement sensibles, mettait bas les masques en annonçant que le groupe exigeait ni plus ni moins un taux de profit de 15 % minimum et donc, la fermeture du centre et les licenciements. Information du personnel, cadenas sur les grilles de l'entreprise, site bloqué, tout le monde dehors et les négociations sérieuses avec l'intersyndicale et la CGC ont alors pu commencer. Les ingénieurs et techniciens étaient très remontés. Il n'y avait plus de motif valable du point de vue « économique » - si tant est que l'on puisse séparer une restructuration de son objectif : faire plus de profit ? - à cette fermeture. Les résultats financiers de l'entreprise en constante augmentation et une certaine habitude, lors des négociations annuelles obligatoires (NAO), à bloquer les grilles... ont fait le reste. Le mouvement de mobilisation natio-

nal contre la loi El Khomri a aussi facilité les choses. Avec une telle actualité sociale, c'est aussi plus simple pour des ingénieurs et techniciens de franchir le pas et de s'engager dans l'action. Et ils se sont mobilisés en même temps que des centaines de milliers d'autres travailleurs qui, eux, l'avaient directement contre un projet de loi visant notamment à rendre encore plus complexe et difficile dans l'avenir la riposte syndicale à ce à quoi ils étaient justement confrontés. Au lendemain des manifestations pour le retrait de la loi El Khomri, c'était toujours avec une bonne extinction de voix que la CGT faisait le point en AG sur la manif parisienne de la veille.

...qui paie !

Dans cette bagarre, les ouvriers des sites de production ont aussi toujours été solidaires des ingénieurs et techniciens. À une AG, c'est un délégué ouvrier de Saint-Ouen qui a dit : « *Si nous perdons cette capacité actuelle de développement (le centre de Buc), ce sont les sites de productions qui, à terme, seront menacés* ». Eux aussi ont mis les chaînes aux grilles de l'usine à la suite d'une réunion de négociations



sur le centre qui n'avancait pas. Malheureusement, le site va fermer. Mais avec tous les ingénieurs, techniciens et le soutien des ouvriers des sites de production, la direction a été obligée de négocier la réduction du nombre de licenciements (ramenés à 10), l'augmentation des congés de reclassement jusqu'à 27 mois, une indemnité supra légale avec une part plancher de 14 000 €, et une part progressive de 1 500 € par année d'âge au-delà de 35 ans... Pour ceux qui seront mutés, le temps de travail ramené à 33 h en 4 jours sans diminution de salaire et des indemnités de mobilité de 45 000 euros. Un accompagnement pour les salariés proches de la retraite pouvant aller jusqu'à 5 ans... Maintenant, il faut verrouiller cet accord. L'intersyndicale, les ingénieurs et techniciens avec le soutien des ouvriers sont prêts, s'il le faut, à remettre les chaînes sur les grilles. ★

Sur les dernières négociations Unedic : régime général et intermittents du spectacle

Interview de Denis Gravouil, secrétaire général de la fédération CGT Spectacle

Les accords sur l'assurance-chômage se négocient maintenant tous les 2 ans, antérieurement c'était tous les 3 ans. Déjà, en 2014, nous avions engagé de très fortes mobilisations contre les préventions du MEDEF qui voulait baisser les droits des artistes et techniciens intermittents du spectacle et en finir avec ce régime spécifique. Les recours juridiques portés par notre fédération, la confédération, l'union syndicale CGT de l'intérim et différents collectifs d'intermittents ont fini par payer, puisque le Conseil d'État a partiellement annulé la convention signée par le MEDEF et ses alliés cette année-là.

LF : Comment se présentaient les négociations cette année ?

Depuis la loi de 2015, la fameuse loi dite du « dialogue social » de Rebsamen, l'article 34 prévoit que les organisations syndicales de salariés représentatives du personnel du spectacle et la Fédération des entreprises de spectacle de cinéma et de l'audiovisuel (FESCA) doivent négocier à leur niveau les conditions propres au régime des intermittents, même si ces négociations restent sous la tutelle du régime général pour ce qui concerne le cadrage financier. Cette disposition particulière fait hurler le MEDEF, comme la confédération CFDT.

Bien que totalement opposé au « cadrage financier » (180 millions d'euros d'économie voulue aussi bien par le MEDEF que par la CFDT), nous avons engagé la négociation. Pour ma part, je pilotais ce versant et j'étais aussi dans la délégation confédérale pour celle sur le régime général. Cela a aidé ! Du côté de la négociation générale, il y a eu sept réunions de négociations pour rien puisque le représentant du MEDEF avait comme mandat : « il faut baisser les droits des chômeurs ». La CFDT n'ayant rien eu à se mettre sous la dent pour justifier la signature d'un « accord équilibré » comme d'habitude, il n'y a pas eu d'accord sur le régime général cette année.

Par contre, au niveau de notre régime, nous avons obtenu un accord unanime de toutes les parties, y compris de la fédération CFDT du spectacle.

LF : Pourquoi ?

Si la fédération patronale a des liens avec le MEDEF, elle n'est pas adhérente. L'intérêt des employeurs du secteur n'est pas tout à fait le même que celui

du patronat en général. Les employeurs du secteur ont intérêt à ce que le régime des intermittents fonctionne parce qu'une bonne partie de l'économie du secteur repose sur ce fameux « contrat à durée déterminée d'usage ». C'est une réalité, ce qui ne nous empêche pas de nous battre pour faire requalifier les contrats en CDI quand il y a abus de recours aux contrats précaires. Les patrons du secteur peuvent avoir intérêt à ce que le système leur coûte le moins, mais pas à ce que le système disparaîtse. Et surtout, côté intermittents, nous avons réussi à fédérer beaucoup de monde autour de ces négociations. Si la CGT représente 50 % des syndicats de salariés, nous avons réussi à construire un mouvement unitaire, notamment avec les coordinations et ce, dès la mobilisation de 2014.

Et tout le monde à en mémoire l'annulation des festivals en 2003, suite au mot d'ordre de grève, même si cette annulation n'a pas été voulue par nous. Le souvenir plutôt terrible de 2003 est dans toutes les mémoires. Maintenant, évoquer l'idée de la grève des festivals, c'est un peu comme l'arme atomique, c'est une arme très dangereuse mais très dissuasive...

Et il y a tout le contexte du mouvement pour le retrait de la loi Travail qui a puissamment contribué à la mobilisation. Tout au long de ces quatre mois, des jonctions se sont faites entre les différents secteurs en lutte. De son côté le gouvernement faisait tout pour déminer les conflits d'ordre professionnel, on l'a vu avec les cheminots pour, surtout, ne rien lâcher sur la loi Travail.

LF : Et vous, quel était votre mandat ?

Pour notre part nous avions au moins un mandat impératif : revenir aux 507 heures de travail sur douze mois pour permettre l'ouverture des droits à l'allocation chômage. C'est en 2003 que cette période de 12 mois a été rabotée de 2 mois, augmentant la précarité dans le secteur de façon très conséquente. Sans ce point, il n'y aurait pas eu d'accord. Autre disposition favorable, nous avons aussi arraché, même si c'est limité du point de vue du nombre de salariées concernées, que les femmes qui revenaient de congé maternité puissent toucher ce qu'elles auraient dû toucher si elles n'avaient pas été enceintes. Jusqu'à maintenant, pour les intermittentes, le fait d'avoir été enceinte amputait leur allocation chômage de 50 %, un vrai scandale. La

confédération CFDT s'est farouchement élevée contre cette disposition prétextant que c'était du « social » !

Côté cadrage financier, nous avons dit à la fédération patronale : « Si vous voulez faire 100 millions d'économies pour faire plaisir au MEDEF, à vous d'y contribuer, augmenter vos cotisations ». Comme nous avons obtenu les 507 heures sur 12 mois, le patronat s'attendait à ce que nous lâchions là-dessus. Mais, à ce moment, le rapport de force était tel pour toutes les raisons que j'ai énoncées plus haut que, dans la nuit du 27 au 28 avril, les employeurs ont lâché et accepté d'échelonner en deux temps une augmentation de leurs cotisations de 1 %.

Si on obtenait 1 % d'augmentation des cotisations patronales pour l'assurance chômage, il n'y aurait plus de déficit pour le régime général !

LF : Et maintenant, qu'en est-il suite à l'échec de la négociation générale ?

La négociation du régime général ayant échoué, l'État a été obligé de reprendre la main et de publier un décret prolongeant les droits existants à partir du 1^{er} juillet. Le ministère du travail a publié un décret définissant les nouvelles règles de l'assurance chômage pour les artistes techniciens et intermittents du spectacle, avec une mise en application au 1^{er} août 2016.

Le fait que l'on se batte pour exiger le retrait de la loi Travail, y compris pendant cette période de négociations, a permis, dans notre secteur comme dans d'autres, de faire beaucoup de pédagogie. Il y a des travailleurs qui ont découvert ce qu'était une convention collective, la hiérarchie des normes, le principe de faveur...

En même temps, nous mettons beaucoup l'accent sur le fait que se battre pour notre régime spécifique ne doit pas être compris comme étant une lutte pour l'augmentation des subventions d'État liées à la culture. Les subventions d'État, c'est une chose, le régime des intermittents, lui, concerne nos droits sociaux de travailleurs précaires. J'insiste là-dessus car nous sommes dans la ligne de mire de certains qui voudraient faire de nous des auto-entrepreneurs. Défendre notre régime spécifique d'allocation-chômage, c'est aussi une nécessité pour obliger le patronat à continuer d'assumer cette part conséquente de précarité liée à notre travail, dans les conditions d'aujourd'hui. ★

Mobilisation des producteurs de lait

Ce n'est pas la première fois que, dans notre journal, nous traitons de la crise du monde agricole et notamment de la colère des producteurs de viande et de lait dont les revenus ont chuté et ne leur permettent plus de faire face à leurs coûts de production. Ces dernières années ont en effet été marquées par la chute des cours de la viande et du lait.

Concernant le lait, tous les spécialistes du monde agricole font la même analyse : arrêt de la PAC, la politique agricole commune, au 1^{er} avril 2015, avec l'arrêt des quotas laitiers, l'embargo qui frappe la Russie, qui réduit considérablement l'exportation des

produits agricoles et la baisse des achats par la Chine sont les trois facteurs principaux qui ont conduit à la chute des cours du lait. Après avoir atteint 365 euros la tonne en 2014, les cours du lait sont tombés à 305 euros en 2015, avant de glisser aujourd'hui autour de 275 euros.

Mais s'ajoute à cela, notamment pour les producteurs du Grand Ouest, la politique du géant Lactalis, qui achète le lait aux producteurs au prix le plus bas. Fort de sa position de monopole sur le marché régional, il achète la tonne de lait à 260 euros alors que les producteurs estiment qu'il faudrait 350 euros pour couvrir leurs frais et

dégager un revenu décent. Exaspérés, les producteurs de lait et leurs syndicats (FNSEA, SPL, et jeunes agriculteurs) ont donc fait monter la pression en organisant le blocage des entreprises du groupe. Le bras de fer a duré plusieurs jours ; les dirigeants de Lactalis ne concédant que des miettes, les producteurs sont montés d'un cran dans la mobilisation. L'image du groupe risquait d'être écornée par des reportages qui mettaient en avant ses marques et le fait que, comparativement aux autres acheteurs sur le marché, Lactalis est accusé d'être le plus mauvais payeur de lait en France (257 euros pour

1 000 litres, soit 10 à 30 euros de moins que ses concurrents). Finalement, un accord a été trouvé entre les organisations de producteurs et le géant Lactalis. L'accord fixe le prix de la tonne de lait à 290 euros en moyenne. Dans ce conflit, la FNSEA, très contestée lors des précédentes crises, a fait entendre sa voix pour tenter de redorer son blason.

Si les producteurs de lait qui vendent leur production à Lactalis ont obtenu en partie satisfaction, les problèmes de fond de la filière ne sont évidemment pas réglés et l'on peut s'attendre à de nouvelles crises et de nouvelles explosions de colère dans le futur. ★

L'été des festivals

Sur fond d'état d'urgence et de bruits de bottes

Austérité, réforme territoriale, état d'urgence, une météo de début d'été défavorable aux spectacles en plein air, certains ajoutent la concurrence de l'Euro de foot... quelles incidences tout cela aurait-il sur les festivals de l'été ? Après l'attentat de Nice, une autre question était en suspens : y aurait-il des festivals annulés ? La peur aurait-elle un effet dissuasif sur la fréquentation ?

En fait, la fréquentation a globalement été plutôt bonne. La ministre de la culture parle même d'une « fréquentation exceptionnelle ». Deux explications : une volonté positive de ne pas céder à la peur, celle qui veulent instaurer les auteurs d'actes terroristes, mais aussi celle qui génèrent et nourrissent les surenchères sécuritaires. Besoin également de sortir de ce contexte oppressant : « Les gens ont besoin de ces moments-là pour respirer » a indiqué le Président de la Fédération France des Festivals.

Si les festivals de cet été ont, en général, fait le plein, cela signifie-il que, dans le domaine culturel, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Si les grandes structures s'en sortent, les plus petites paient au prix fort le manque de moyens et la baisse des subventions. En 2015, 109 festivals nouveaux ont été créés, mais 92 ont disparu ! Le nombre de ceux aidés par l'Etat est passé de 342 à 175 entre 2004 et 2014. Dans la version 2015 de la réforme territoriale qui supprimait, pour les départements et les régions, la clause de « compétence générale », des dispositions avaient soi-disant été prises pour protéger la culture contre les coupes budgétaires. Les compétences en matière de culture des différentes collectivités locales ont été conservées, mais la baisse des dotations, la décentralisation de l'austérité, et le surendettement de beaucoup d'entre elles, conduisent pourtant à des coupes sombres dans les budgets. C'est ainsi, par exemple, que le festival de musique itinérant savoyard *Nuits d'été* a perdu 40 % de ses subventions en deux ans ; situation délicate pour ceux qui souhaitent « que ce festival demeure un lieu de rencontres humaines qui n'a pas le divertissement pour unique ambition, et qui favorise la réflexion, l'échange, la connaissance et l'appréhension de cultures méconnues ou éloignées des nôtres ». Ceux qui, à l'inverse, donnent dans « l'industrie événemen-

tielle », misent sur les têtes d'affiches payées à prix d'or, le sponsoring et le mécénat et la rentabilité, aux dépens souvent de la diversité, de la création, de la découverte de nouveaux artistes. Les artistes, comme le public, sont les premières victimes de cette austérité et de cette marchandisation culturelles.

Si peu d'événements culturels ont été annulés après l'attentat de Nice et si les « mesures de sécurité renforcées » n'ont pas freiné le public, cela ne signifie pas qu'elles ont été sans conséquences. Au Festival *Chalon dans la Rue*, la représentation des *Trois Mousquetaires* (une déambulation de six heures sur huit kilomètres par la compagnie *Les Batteurs de pavés*) a été annulée. Le débat autour des subventions a été éclipsé par une polémique autour de la sécurité, le maire LR refusant d'accueillir la ministre de la culture, au prétexte que le Gouvernement n'en fait pas assez en termes de sécurité publique et de lutte contre le terrorisme.

Aurillac, un « espace de liberté » sous haute protection policière

De façon générale, les fouilles, les limitations d'accès, les aménagements et le contrôle de l'espace public n'ont pas fait bon ménage avec les festivals de rue. Le « police partout » s'accorde mal avec le « spectacle partout ». La 30^e édition du festival de théâtre de rue d'Aurillac s'en est fortement ressentie.

La presse, la mairie d'Aurillac et la préfecture du Cantal se sont indignées d'une édition 2016 assombrie par les violences urbaines. Le maire (PS) veut porter plainte contre « ces 30 casseurs qui ont jeté un voile noir sur cette édition ». Le préfet a surenchéri en accusant les festivaliers de ne pas s'être suffisamment démarqués : « Trente casseurs, c'est ce que l'on considère être le noyau dur des plus violents, mais malheureusement, ils étaient beaucoup plus nombreux, renforcés par de très nombreux voyous qui se sont livrés à des actes d'une violence inouïe ». Il parle d'un « déchaînement de haine et de violence » contre les forces de l'ordre présentes pour « protéger les citoyens ». Les témoignages que nous avons recueillis rendent compte d'une réalité moins simpliste. Des interro-

gations d'abord sur la finalité du filage et des fouilles à l'entrée de la ville : contraindre à un contrôle des milliers de personnes pour vérifier si elles ont dans leur sac à dos de l'alcool ou un couteau pour leur pique-nique est purement symbolique quand on sait que tout cela peut être acheté sans problème en ville, une fois passé le poste de contrôle. Si quelqu'un avait de véritables intentions terroristes, il n'aurait pas attendu les barrages policiers installés à l'ouverture du festival pour introduire son matériel !

Les faits maintenant : dans le contexte d'un festival à caractère assez « contestataire », un appel à une manifestation contre l'état d'urgence avait circulé surtout par le bouche à oreilles, des sms et quelques affichettes manuscrites. Rien de vraiment organisé et, en tout cas, rien de pris en mains par une « compagnie [du Off] qui pose problème depuis de nombreuses années » comme l'affirme le maire de la Ville.

La première action a consisté symboliquement à faire tomber des barrières de sécurité qui fermaient l'entrée de la ville pour exprimer le refus de l'état d'urgence et du contrôle systématique des populations. Dès lors, les forces de police se sont déchaînées et ont immédiatement, et sans sommations, lâché les lacrymos. Certains manifestants ont essayé d'occuper le terrain. Un petit nombre a répondu par des jets de pierres et de canettes... De nombreux festivaliers, souvent des familles avec des enfants, se sont retrouvés dans cet affrontement sans toujours comprendre ce qui se passait. Quand après une heure de gazage et d'affrontements, la police a abandonné le terrain, s'en est inévitablement suivie la « casse » qui, habituellement, accompagne ce genre de situation (feux de poubelles, bris de vitrines). Certains ont condamné violemment ces actions contre-productives.

Certes, mais la volonté de protester contre des mesures de sécurité pesantes, inutiles et dérisoires si leur objectif était de prévenir un attentat, n'en était pas moins légitime. La démonstration a été faite, une fois de plus, de ce que peut produire une politique sécuritaire qui ferme des espaces de liberté, interdit des manifestations furent-elles « spontanées », et laisse libre cours à la répression et aux violences policières.

Avignon, une programmation en phase avec la situation politique et sociale

Beaucoup de monde, des spectacles de qualité, un bon esprit d'échange entre les artistes, avec le public... Ainsi pourrions-nous caractériser l'édition 2016 du Festival de théâtre d'Avignon.

Rester debout, soudés, tenir la tête haute, continuer à rêver, à inventer, à souhaiter un autre monde ! C'est comme si le public tout comme les artistes avaient tenu à faire passer ce message.

Et si, chaque année, la production culturelle reflète, d'une façon ou d'une autre, le contexte social et politique, cela a été encore plus net dans l'édition 2016. C'était particulièrement évident dans le « In », moins enfermé cette année dans « l'esthétisme » et dont la fréquentation a considérablement augmenté (+ 41 % de places vendues par rapport à 2015).

Dans le « In » comme dans le « Off », les spectacles les meilleurs, ceux qui ont affiché complets depuis le début, sont ceux qui sont plus politiques, ceux qui ont reflété les luttes sociales, la résistance à la montée de la réaction et du danger de guerre ; l'état d'urgence, la question des migrants, des réfugiés, de la Palestine, le racisme, les luttes des femmes... toutes ces questions se sont reflétées dans les différents spectacles ; citons « Les Damnés », inspiré du film de Visconti, qui met en évidence la collaboration étroite et la responsabilité des monopoles dans la victoire du nazisme ; « Les fusils de la mère Carrar » de Brecht, sur la résistance et l'engagement contre le franquisme, « Les filles aux mains jaunes » de Michel Bellier/Joëlle Cattino, sur le rôle et la prise de conscience des ouvrières dans les usines d'armement au cours de la Première Guerre mondiale, « A plates coutures » de Carole Thibaut, inspiré par la lutte des ex-ouvrières de Lejaby...

Esprit de résistance, de lutte, aspiration à un avenir meilleur, basé sur le respect, l'égalité des droits, hors de la mainmise des financiers, hors du capitalisme... : cela s'est décliné sous toutes les formes dans les salles de spectacles. Et c'est cela qui a eu l'adhésion du public. Une bonne nouvelle ! ★

Sommet de l'Otan à Varsovie

« Non à la guerre, non au militarisme »

Dans notre journal de juillet/août, nous avons parlé du sommet de l'Otan qui s'est tenu les 8 et 9 juillet à Varsovie. Au moment de rédiger ce court article, nous n'avions pas les éléments sur le contenu des discussions et des décisions prises. Depuis, des prises de positions et des annonces importantes ont été faites, qui sont des signes d'une montée des tensions entre les grandes puissances et de la volonté des dirigeants de préparer les opinions dans ce sens. Il y a, d'une part, les discours et les mesures prises dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme » qui se combinent aux déclarations et aux annonces de déploiements de troupes et de dispositifs militaires de l'Otan contre la « menace russe » en Europe. Cette confusion n'est pas fortuite : elle est liée à ce qui se passe notamment dans la guerre qui ravage la Syrie, l'Irak et toute la région, où les principales puissances impérialistes sont engagées militairement. La Russie y fait la démonstration de ses capacités militaires, tandis que l'imperialisme US renforce sa présence militaire en Méditerranée et en mer Noire. En Syrie, les deux coalitions, celle dirigée par l'imperialisme US, à laquelle participe l'imperialisme français, et celle, plus limitée en nombre,

emmenée par l'imperialisme russe, combattent officiellement le même ennemi, l'EI. Mais il s'agit avant tout pour chacune de ces puissances impérialistes d'assurer ou de consolider sa présence dans cette région, en essayant de réduire l'influence de l'autre. C'est à cette guerre de repartage des zones d'influence que participe l'imperialisme français, qui mène en parallèle une « guerre contre le terrorisme » en Afrique, dans laquelle il défend avant tout ses intérêts impérialistes, en s'appuyant notamment sur les régimes qui lui sont inféodés, ceux de la « francafrique ». Contrairement à ce que prétend le gouvernement, le système de la « francafrique » n'a pas disparu, bien au contraire, et c'est une des principales raisons pour lesquelles il soutient les régimes autocratiques qui se maintiennent coûte que coûte au pouvoir, contre « leur » peuple, comme on le voit aujourd'hui au Gabon. La seule façon de s'en débarrasser, c'est de faire comme l'a fait le peuple du Burkina qui a chassé Compaoré. C'est pourquoi, notre parti insiste pour que la dénonciation et le combat contre la présence militaire française en Afrique et les guerres qu'il y mène de façon quasi permanente, soient parti intégrante du combat contre les guerres menées par

les puissances impérialistes.

L'autre foyer de tension internationale, c'est la région asiatique, où la Chine est désignée par l'imperialisme US et ses alliés comme une puissance hégémonique et expansionniste. C'est ce qu'Obama a déclaré d'entrée, à l'occasion du G-20 qui se tient en Chine.

Cette situation internationale, marquée par la montée des tensions entre puissances impérialistes et par la course aux armements et l'explosion des ventes d'armes, pose avec toujours plus de force la nécessité de développer, dans chaque pays et au niveau international, la mobilisation populaire contre la guerre et le refus de se laisser entraîner sur le terrain de la division.

Dans ce cadre, il faut souligner l'importance de la tenue d'un contre-sommet de l'Otan à Varsovie qui a, entre autres, organisé une manifestation sur le thème « non à la guerre, non au militarisme », « de l'argent pour ceux qui ont faim, pas pour les chars ».... Il était particulièrement important qu'une telle initiative ait lieu en Pologne, pays dont les dirigeants réclament toujours plus de soldats de l'Otan, toujours plus de missiles dirigés vers la Russie, toujours plus d'avions de l'Otan... Les autorités polonaises n'ont cessé de

faire pression sur les organisateurs, accusés d'être des « partisans de Poutine ».

Parmi les décisions prises par ce contre-sommet, il y a l'appel à se retrouver, l'an prochain, à Bruxelles, où se tiendra le prochain sommet de l'Otan. L'état-major de l'Otan est en Belgique et il existe un mouvement ancien de lutte contre l'Otan et de nombreuses organisations qui luttent pour la paix. Notre parti s'associe aux initiatives qui vont se développer, dans notre pays, pour préparer cet important rendez-vous, en 2017. L'expérience de la préparation et de la tenue des activités contre le sommet de l'Otan à Strasbourg, en 2009, le développement de l'opposition aux guerres menées par l'imperialisme français et la dénonciation grandissante de la politique de ventes d'armes menée par un gouvernement, véritable commis voyageur des monopoles d'armement, sont autant de points d'appui pour que la mobilisation soit forte, populaire, combative, et qu'elle gagne le mouvement associatif, politique et syndical.

Il y a un premier rendez-vous : celui du 24 septembre, avec des manifestations dans plusieurs villes, dont Paris, à l'appel du Mouvement de la paix, de la CGT et de nombreuses organisations, dont notre parti. ★

Les décisions du sommet de l'Otan à Varsovie

Déploiement de quatre bataillons multinationaux de 4 000 hommes dans les États Baltes et en Pologne ; des bataillons qui vont « tourner », pour respecter la clause négociée par les USA et la Russie après la dissolution de l'URSS, selon laquelle l'Otan ne déploierait pas de « troupes permanentes » aux frontières de l'URSS. Ces troupes seront mises sous l'autorité des USA, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Canada.

Feu vert donné à la possibilité de déployer une force de réaction rapide de 5 000 hommes, en quarante-huit heures. Cette force est opérationnelle. Le quartier général sera installé sur une base militaire polonaise. Déploiement de forces de l'Otan en Roumanie et en Bulgarie (le nombre n'est pas encore fixé), pour répondre au renforcement du dispositif militaire russe en mer Noire.

Les USA se sont également engagés à envoyer une brigade blindée de 4 200 hommes en Pologne. La date n'est pas encore fixée.

Comme l'a précisé Stoltenberg, secrétaire général de l'OTAN, « une attaque contre un allié sera considérée comme

une attaque contre toute l'Alliance ». En multipliant la présence militaire multinationale, de plus en plus près des frontières de la Russie, les dirigeants de l'Otan se donnent les moyens de provoquer des « attaques » russes. C'est une politique provocatrice et agressive.

Feu vert a également été donné pour lancer la mise en œuvre du « bouclier antimissiles », un projet US datant de 2010. Les USA y ont déjà consacré 200 milliards de dollars. Les installations de Turquie, d'Espagne et de Roumanie sont déjà en mesure de fonctionner. Le quartier général est situé dans la base de l'Otan à Ramstein, en Allemagne.

Les objectifs officiels de ce bouclier sont de détruire les missiles qui proviendraient d'Iran, de Corée du Nord. Mais personne n'est dupe : il s'agit avant tout d'un dispositif dirigé contre la Russie, et c'est la conviction des dirigeants russes.

A cela, il faut ajouter une évolution dangereuse de la doctrine d'utilisation des armes nucléaires. Cela se traduit par la référence appuyée à la « dissuasion » nucléaire qui englobe les trois États détenteurs de l'arme

nucléaire : les USA, le Royaume-Uni et la France. Sur cette question, il est important de prendre en compte ce que disent les dirigeants britanniques, suite à la décision de sortir de l'UE. Ils ont multiplié les déclarations concernant la poursuite de la politique nucléaire du Royaume-Uni, avec l'annonce du vote par le parlement d'un programme de développement de nouveaux sous-marins nucléaires et de nouvelles têtes nucléaires. Cela représente officiellement quelque 49 milliards d'euros pour les prochaines années. Cette « garantie » donnée aux dirigeants français signifie, entre autres, que la coopération militaire entre les deux pays et entre l'UE et l'Otan va s'amplifier, mais avec un Royaume-Uni hors UE. Autrement dit, l'autonomie vis-à-vis des USA, à travers la construction d'un « pilier européen » de l'Otan, autonomie basée sur la maîtrise de l'arme nucléaire française, apparaît de plus en plus comme une fiction.

Cette question doit évidemment être approfondie, mais on voit bien qu'avec le ralliement de tous les membres de l'Otan au « bouclier anti-

missiles », ce sont les dirigeants US qui sont « aux manettes » en Europe dans la confrontation avec la Russie. C'est un immense moyen de pression qui est une raison supplémentaire pour la sortie de la France de l'Otan et pour se battre pour la dissolution de cet instrument de guerre. ★

Allemagne

« Il faut faire des stocks de vivres »

Le gouvernement allemand vient de décider que la population devra stocker dix jours de nourriture et cinq jours d'eau potable. La raison mise en avant : les risques d'attentats ou les « catastrophes ». Ce type de mesures avait été mis en place pendant la période de la « guerre froide ». Ce plan de « défense civile » renforcé s'inscrit dans le « livre blanc de la défense » qui pointe la « menace potentielle que constitue la Russie ».

Turquie

Erdogan renforce sa mainmise et celle de son parti sur l'État

En quelques semaines, le régime d'Erdogan a opéré d'importants revirements dans sa politique internationale, concernant notamment sa position sur Israël, la Russie et la Syrie. Depuis la tentative de coup d'État attribué aux partisans de Fethullah Gülen, dirigeant d'une puissante confrérie politico-religieuse, implantée dans des secteurs-clés de la société, de l'État et de l'économie turque, Erdogan a renforcé sa mainmise, et celle de son parti, sur la société turque. Il a multiplié les initiatives internationales pour renforcer les positions de la Turquie dans cette région où les grandes puissances impérialistes se taisent et interviennent militairement. Le 24 août, les forces armées turques, appuyées par l'aviation de la coalition dirigée par l'impérialisme US, pénétraient en Syrie, avec le feu vert de Moscou et de Washington. Erdogan et tous les responsables politiques et militaires répètent inlassablement que cette opération vise aussi bien les forces de l'État islamiste (EI) que celles des organisations politiques et militaires kurdes, liées au PKK. Mais si l'armée turque et les groupes et milices syriennes qu'elle encadre ont pris la ville de Djarabulus sans rencontrer de résistance et que les troupes de l'EI ont fui sans être inquiétées vers une zone toujours contrôlée par l'EI, ce sont les forces kurdes et leurs alliés que l'intervention militaire veut déloger des zones qu'elles contrôlent le long de la frontière entre la Turquie et la Syrie. Un des objectifs immédiat de cette offensive militaire turque est d'empêcher que les forces kurdes liées au PKK ne réalisent une continuité territoriale entre trois provinces du Rojava.

Nous sommes revenus sur les deux derniers mois de tensions avec le camarade Deniz, du parti EMEP, pour connaître plus en détail l'analyse faite par notre parti frère et pour lui exprimer notre soutien et discuter de la solidarité à développer avec les forces démocratiques, progressistes, de Turquie.

La Forge : Dans notre dernier numéro, début juillet, nous avons dénoncé les attaques du régime visant les médias progressistes, notamment la chaîne Hayatin Sesi (1). Le 15 juillet a eu lieu une tentative de coup d'État, fomentée par des secteurs de l'armée. Erdogan a retourné la situation et, depuis, il a lancé une vaste opération de « nettoyage » contre les partisans de Gülen. Est-ce que les

forces progressistes, notamment votre parti, sont touchées par cette vague de répression ?

Deniz : Avant le coup d'État, le régime s'en prenait surtout aux forces progressistes et aux forces kurdes, avec notamment la levée de l'immunité parlementaire des députés du parti HDP et des poursuites contre les médias kurdes et progressistes. Les poursuites judiciaires se sont traduites par de lourdes amendes et une menace très concrète de suspension de la licence d'émission et des pressions sur les sociétés de transmission satellitaire pour qu'elles résilient les contrats commerciaux.

Pour le moment, les poursuites contre la chaîne Hayatin Sesi sont interrompues, mais le gouvernement vient d'interdire un quotidien et une chaîne de télévision pro-kurde. Par ailleurs, par décret, il vient arbitrairement d'exclure des dizaines d'académiciens progressistes de la fonction publique. Erdogan veut instaurer un pouvoir autocratique, donc il a besoin d'effacer toute opposition à sa politique liberticide. Nous sommes en train de traverser une période où les forces progressistes ont besoin plus que jamais de la solidarité internationale. Il faut donc poursuivre le travail d'information et de solidarité.

La Forge : Emepr a publié des communiqués sur le coup d'État et sur la riposte d'Erdogan (2). Que peut-on dire aujourd'hui ?

Deniz : Tout d'abord, il s'agit d'une vraie tentative de coup d'État, dont le noyau central est constitué du réseau güleniste, auquel se sont joints d'autres opposants militaires, notamment des généraux qui ne sont pas satisfaits des orientations politiques du régime d'Erdogan. Nous savons aujourd'hui que les auteurs de ce coup d'État ont précipité leur action parce qu'ils savaient que le régime allait les frapper. Plusieurs fuites étaient parvenues à l'état-major et aux services de renseignement, mais, dans un premier temps, elles n'ont pas été prises très au sérieux. Erdogan voulait frapper un grand coup au moment de la réunion annuelle annonçant les promotions et les mutations au sein de la haute hiérarchie militaire, réunion durant laquelle il devait annoncer la « purge » des généraux et hauts gradés. Les putschistes ont joué leur va-tout et ont échoué. Commentant le coup d'État manqué, Erdogan a parlé d'une « bénédiction de Dieu ». Il a immédiatement lancé

une vaste opération dans tous les secteurs dans lesquels le réseau güleniste s'est développé depuis plusieurs décennies, particulièrement durant la période où ils étaient au pouvoir avec Erdogan. Des dizaines de milliers de personnes ont été arrêtées, 80 000 fonctionnaires ont été radiés, dont des syndicalistes progressistes qui n'ont rien à voir avec les gülenistes, des centaines d'écoles et d'organismes éducatifs, des universités ont été fermées. Des entreprises ont été confisquées et les biens de riches hommes d'affaires et d'entrepreneurs ont été saisis. Les opérations continuent. C'est surtout le système éducatif qui est visé, car c'est le secteur dans lequel Gülen et sa confrérie ont largement investi, au moment où il était un allié d'Erdogan, entre 2002 et 2011. La police, la gendarmerie, tous les ministères, la Justice, le Diyanet (Ministère des affaires religieuses), etc., toutes les institutions de l'État sont touchées.

Erdogan a considérablement renforcé son pouvoir et celui de l'AKP. Nous traduisons et dénonçons cela par le slogan : « le pouvoir d'un seul homme et d'un seul parti ». Le régime poursuit la « chasse aux sorcières » en Turquie et essaie également d'instrumentaliser les communautés turques vivant à l'étranger.

L'atmosphère créée par cette vague d'arrestations est très pesante. N'importe qui peut, dans la rue, vous accuser d'être « güleniste » pour vous faire lyncher et créer un attrouement entraînant l'intervention de la police. Erdogan a appelé ses partisans à occuper plusieurs jours les rues et les places, ce qui crée de fortes tensions. A cela, il faut ajouter l'état d'urgence qui s'est déjà traduit par des interdictions arbitraires de grèves. Il ne faut pas oublier la pression permanente sur les journalistes qui sont constamment menacés d'arrestation.

A l'étranger, en Allemagne, en Belgique, en France... la chasse aux « gülenistes » est alimentée par les ambassades et des associations à la solde de l'AKP. En Autriche, où le gouvernement a dénoncé les arrestations, le consulat incite les ressortissants turcs à faire pression sur les autorités. Le journal güleniste *Zaman*, saisi en Turquie, continuait à paraître, notamment en France. Sous la pression et les menaces, comme la publication du nom des abonnés, les responsables de ce journal ont décidé d'arrêter sa parution. Erdogan ne cesse de répéter que le premier parti

à l'étranger, c'est l'AKP, qui est venu en tête des dernières élections dans plusieurs pays.

La Forge : Quelles sont les formes de résistance à la mise en place de ce régime « d'un seul homme et d'un seul parti » ?

Deniz : La situation est difficile et la riposte est encore faible. Il y a une coordination large de forces démocratiques qui résistent et dénoncent l'évolution du régime. Mais, malheureusement, plusieurs forces à gauche sont encore réticentes à travailler avec les forces kurdes. Au niveau des intellectuels, on constate que les pressions et les intimidations ont de l'effet. Alors qu'ils avaient courageusement lancé un appel public pour mettre fin à la guerre contre les populations kurdes, plusieurs ont été fortement réprimés. A cela s'ajoute la peur des attentats qui continuent, attentats souvent perpétrés par des partisans de l'EI qui sont connus et suivis par les forces de l'ordre, comme on vient de le voir à Gaziantep, près de la frontière avec la Syrie, contre la population kurde.

L'opposition à la mise au pas du système judiciaire existe, mais elle est faible. Les syndicats progressistes résistent, mais la répression les touche aussi comme notamment le KESK.

Mais il y a une chose que le régime ne maîtrise pas, ce sont les difficultés économiques qui sont annonciatrices d'une crise économique qui se fait de plus en plus sentir. Elle est renforcée par la fuite de capitaux, suite à la vague de répression. Les possibilités d'exportation vers la Russie sont une opportunité (3), mais la croissance est en décélération depuis plusieurs années avec une **tendance irrégulière**. C'est une des faiblesses principales de ce régime. C'est la limite du discours nationaliste en direction des masses populaires.

Notre parti se prépare à cette situation difficile, en poursuivant son travail dans la classe ouvrière, dans le mouvement syndical, dans la jeunesse, au sein de l'intelligentsia... et pour unir les forces progressistes. ★

(1) Voir, « Erdogan veut museler les médias », *La Forge* n°575 de juillet-août.

(2) Deux textes traduits sont disponibles. Les demander à notre adresse : enavant@club-internet.fr.

(3) Voir notre article sur la politique des puissances impérialistes autour de la Syrie.

Syrie

Les puissances impérialistes à la manœuvre

Quand des puissances impérialistes engagent des guerres, ce n'est jamais pour défendre les peuples ou pour apporter la démocratie, a fortiori les aider à gagner leur souveraineté nationale. La guerre qui ravage la Syrie et l'Irak, et qui a de nombreux prolongements dans tous les pays de cette région, le démontre une fois encore de façon tragique pour les peuples. La guerre déclarée contre l'EI apparaît de plus en plus comme un moyen pour les grandes puissances de renforcer leur présence militaire dans cette région. L'impérialisme US et l'impérialisme russe déplacent d'importants moyens, notamment aériens et maritimes et des troupes « spéciales » qui opèrent à quelques dizaines de kilomètres les unes des autres. Ils ont, chacun, des

alliés sur le terrain, des groupes armés, qu'ils utilisent comme chair à canon et qu'ils instrumentalisent en fonction de leurs seuls objectifs et intérêts. Les groupes kurdes de Syrie, qui combattent les forces de l'EI, avec l'appui de l'impérialisme US, sont menacés de représailles de sa part, si elles ne se retirent pas de la frontière turco-syrienne, prise sous le feu des canons et des avions turcs.

L'impérialisme français bombarde sans discontinuité, annonçant de nouvelles « frappes » après chaque attentat qui se revendique de l'EI. Et le cycle va continuer. Hollande, qu'on dit si préoccupé de « la trace qu'il laissera en tant que président », poursuit une politique de guerre ; il a poussé aux interventions militaires

en Irak, en Syrie, et dans plusieurs pays d'Afrique ; il a donné un coup d'accélérateur à la militarisation de l'économie, de la société et s'est fait le commis voyageur des monopoles d'armement français.

Toutes les puissances régionales, l'Arabie saoudite et ses alliés, les monarchies du Golfe, l'Iran et la Turquie, participent au repartage des zones d'influence que les deux grandes puissances, les USA et la Russie ont engagé. Poutine et Erdogan se sont retrouvés à St-Pétersbourg, pour aplatisir les différents antérieurs. Erdogan ne fait plus du retrait de Bachar un préalable. En contrepartie, il espère développer les ventes de produits, notamment agricoles, à la Russie et Poutine a donné son feu vert pour que

les avions turcs interviennent en Syrie, contre les groupes kurdes.

Les dirigeants US, qui appuient les groupes kurdes dans les combats contre l'EI, ont donné également leur feu vert à Erdogan et ont fait pression sur leurs alliés pour qu'ils renoncent à leur projet de contrôle de la bande frontière. Ils préfèrent que ce soit des groupes armés qui viennent tout juste d'annoncer leur « rupture » avec Al Qaida, encadrés par l'armée turque, qui occupent ce terrains.

Ces alliances à géométrie variable et ces retournements sont une raison supplémentaire pour refuser de cautionner cette sale guerre et pour nous battre pour le retrait des troupes françaises de ces terrains d'intervention. ★

Jeux Olympiques de Rio

Les Jeux de l'exclusion

Traduction de l'article paru dans le journal *A Verdade*, du Parti Communiste Révolutionnaire du Brésil, du 14 août 2016.

Quand Rio de Janeiro fut choisie pour accueillir les Jeux Olympiques et Paraolympiques (du 5 août au 21 septembre 2016), beaucoup avaient vanté les possibilités de plus d'investissements, d'améliorations diverses de la ville, d'avancées dans le progrès social, etc. Sept ans après cette attribution, le résultat n'est autre que des dizaines de communautés déplacées, de favelas occupées par la police et l'armée, d'innombrables crimes environnementaux et d'innombrables malfaçons et irrégularités dans les travaux. « *Rio lutte contre les effets des méga événements depuis les Jeux Panaméricains¹ de 2007. Nous arrivons aujourd'hui à la fin d'un cycle de presque dix ans, avec les Jeux de l'exclusion. Il faut débattre sur ce qui est arrivé à Rio, et (...) dans le pays mais aussi renforcer la résistance contre ce modèle de cité victime de la ségrégation* ». C'est ce que dit et défend Giselle Tanaka, membre du Comité Populaire de la Coupe et des Olympiades², qui regroupe des centaines de mouvements, de chercheurs et d'activistes, et qui débat depuis des années des impacts sociaux des méga événements dans le pays.

personnes perdront leur maison à Rio. D'après ce même Comité Populaire, à eux seuls, trois gros ouvrages seront responsables du déplacement de plus de 2 500 familles. Tout ceci, sans la moindre consultation avec ces familles. Certaines communautés sont devenues le symbole de la résistance populaire contre ces déplacements. Dans l'une d'elle, qui souffrait de menaces d'expulsions depuis 2013, il reste aujourd'hui à peine une vingtaine de familles sur les 600 familles initiales. La majorité a été expulsée pour laisser la place à une voie d'accès au domaine olympique. Ces expulsions sont la poursuite de l'histoire de Rio qui, par étapes, a expulsé des zones centrales les secteurs les plus défavorisés, depuis les ex-esclaves du début jusqu'aux secteurs pauvres aujourd'hui. « *Les pauvres, à Rio de Janeiro, n'ont pas le droit d'habiter près des zones privilégiées* », affirme ce Comité.

Des travaux irréguliers

Ces Jeux causeront un très grave préjudice aux fonds publics. Plus de 39 milliards de reais (près 11 milliards d'euros), soit dix de plus que le budget prévisionnel, ont été dépensés, sans compter les millions dévoyés par la corruption ou les préjudices occasionnés par les surfacturations des travaux.

Malgré cela, des travaux ont été arrêtés à plus de 40 reprises pour irrégularités aux lois du travail. Rien qu'en août 2015, il y a eu au moins 11 travailleurs tués dans des accidents du travail sur ces travaux.

Un travail de dépollution de la Baie de Guanabara (à l'embouchure de laquelle est située Rio) était prévu dans le cadre des travaux. La promesse était de traiter 80 % des égouts déversés dans cette baie. A peine 50 % de la promesse a été tenue. Les travaux de nettoyage et de canalisation des fleuves qui se jettent dans un bassin hydrographique près de Rio ont été arrêtés, sans suite, fin 2015. Malgré cela, ce « service » a rapporté 215 millions de reais (65 millions d'euros) à l'entreprise pilote.

Préjudice sportif

La rénovation du stade de Maracana, estimée à 35 milliards de reais, a été confiée aux entreprises privées pour 181 millions !

Plusieurs grands complexes sportifs déjà existants et traditionnellement utilisés par des sportifs professionnels et amateurs ont été réquisitionnés pour servir de lieux de stockage de matériels et de stationnement, bien avant et bien après les Jeux, délogant cette population de sportifs pendant plusieurs mois.

Des installations importantes du complexe olympique seront démontées, celles qui resteront seront privatisées.

Une ville militarisée

Un autre héritage des Jeux est une ville encore plus militarisée. Aujourd'hui, le budget de l'État de Rio pour la sécurité publique est plus élevé que ceux de la Santé et de l'Éducation. Par ailleurs, le gouvernement de l'État de Rio a perçu d'importantes subventions du gouvernement

national, en même temps qu'il cessait de payer les fonctionnaires régionaux pour cause de crise...

Les Unités de police spéciale (*Unités de Police Pacificatrice, sic !*) ont été implantées dans les zones dites stratégiques, c'est-à-dire toujours tournées vers le contrôle des populations pauvres des favelas.

Pour le Comité Populaire de la Coupe et des Olympiades, ces méga événements sont également synonymes d'augmentation des assassinats commis par des policiers : + 40 % en 2014 par rapport à 2013, et + 135 % en mai 2016 par rapport à mai 2015 ; 17 morts sur 40 étaient l'œuvre de policiers.

Qui paie la facture ?

L'histoire montre que les Jeux Olympiques de notre ère sont surtout une manne pour les capitalistes, qui passe bien avant la valeur des médailles.

D'après l'économiste A. Zimbalist, chaque Olympiade coûte en moyenne 2,5 fois le budget initial. Ceci fait que les villes-hôtes présentent toujours des budgets très bas (par rapport à la réalité), pour se gagner l'appui des populations. Ce sont ces mêmes populations qui paieront ensuite, par les impôts et taxes, les énormes dépassements de budget ! Nous le voyons à Rio où les budgets de dépassements gonflent alors que les fonctionnaires régionaux voient leurs salaires retardés, les conditions de travail précaires, les pauvres repoussés hors de la ville.

Ces Olympiades de Rio seront, au-delà des médailles, les Jeux de l'exclusion. ★

Des Jeux Olympiques pour qui ?

Un des principaux legs de ces Jeux, c'est une ville encore plus ségrégée. Il n'existe pas encore de données fiables mais on estime que 77 000

1- Compétition multisports réservée aux sportifs des pays du continent américain.

2- Il s'agit de la Coupe du Monde de football de 2014 et des Jeux Olympiques de 2016.

La situation sociale et politique se tend au Mali

La ville de Kayes, au sud-ouest du Mali, a été, courant juillet, le théâtre d'une forte mobilisation populaire pour obliger le gouvernement malien et le gouvernorat de la ville à accéder aux revendications des étudiants, des agriculteurs, des petits commerçants, des taximen, des conducteurs de « pousse-pousse » (qui transportent sur leur charrette les matériaux de construction et toute sorte de marchandises...), bref, de la grande majorité du petit peuple de la ville.

Kayes est situé de part et d'autre du fleuve Sénégal. La ville, à l'image de la région, est une importante voie de transit entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali. Tout au long de l'année, le trafic des camions entre Dakar et Bamako y est intense. Mais seuls deux ponts enjambent le fleuve, mais l'un comme l'autre sont à une voie, vétustes et en piteux état, parce que pas entretenus. Si bien que pendant la saison de l'hivernage, la saison des pluies, qui va de juin à septembre, ils sont inutilisables. Et pour passer d'une rive à l'autre, la population a recours aux pirogues et les camions au bac...

La question de la construction d'un

troisième pont, adapté et moderne est une revendication de la population depuis des années. Revendication portée aussi par les étudiants dont l'université est située sur la rive droite du fleuve Sénégal. Mais en cette rentrée de septembre, la question qui préoccupe d'abord ces jeunes est celle du niveau de leur bourse scolaire de quelques euros seulement. Lettre au ministère, démarche en direction du gouvernorat... rien ne se passe jusqu'à ce que cette exigence de la revalorisation des bourses ne vienne rencontrer en écho celle de la population de la ville demandant la construction d'un troisième pont. Ces jeunes ont fait le tour de tous les villages aux alentours de Kayes pour encourager les gens du peuple à participer à la manifestation du 16 juillet pour exiger la revalorisation des bourses et la construction du troisième pont.

Le jour de la manifestation, des centaines de milliers de personnes ont défilé dans les rues de Kayes, de la Place de l'Indépendance au Gouvernorat et ce, sous un soleil de plomb (46°C). Et pour la première fois dans l'histoire sociale de la région, la population est sortie avec

des pancartes.

Jusqu'à ce 16 juillet, seuls les religieux avaient la capacité d'organiser des rassemblements de masse. Mais ce jour-là, de la place de l'Indépendance jusqu'au gouvernorat, aucun imam n'a pris la parole. La manifestation est restée de bout en bout sous le contrôle des jeunes et de la « société civile ».

Le gouvernement, devant l'ampleur de la mobilisation, a tout de suite cédé. Les bourses ont été revalorisées avec effet immédiat de quelques euros et des engagements fermes ont été pris avec également effet immédiat pour la construction du troisième pont.

La région de Kayes est connue pour son immigration. Elle fournit le gros du contingent de l'immigration malienne, notamment en France. Via l'envoi d'argent de la part des migrants aux familles au pays et du fait de l'impôt prélevé sur les villages, le budget de l'Etat malien est alimenté à plus de 50 % par cette immigration. Sans compter ce que prennent directement en charge les associations de migrants pour ce qui concerne la construction d'écoles, de dispensaires ou de systèmes d'adduc-

tion d'eau (château d'eau...) au pays même. Cette situation crée un fort mécontentement des populations vis-à-vis de l'Etat malien et des politiciens à la recherche de postes pour s'enrichir.

À Gao, plus à l'Ouest, une ville au centre de l'opération Barkhane menée par la France contre le terrorisme islamique, la population locale s'est levée contre la décision du gouvernement de remplacer les élus locaux par une « autorité intérimaire » qui faisait la part belle à ceux des « groupes rebelles », et ce conformément aux accords d'Alger (1). La population a marché en direction de la base militaire française et a réclamé le départ de la MUSMA. C'est l'armée malienne qui a tiré, faisant trois morts. A Bamako, à la même période, c'est encore l'armée qui a tiré contre les manifestants qui réclamaient la libération d'un journaliste emprisonné, un mort. ★

Correspondance

1. Les accords d'Alger négociés entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), mouvements rebelles touaregs, et le gouvernement malien d'Ibrahim Boubacar Keïta prévoient, entre autres dispositions, le déploiement de l'armée malienne dans le nord Mali.

Elections au Gabon

« Ali doit partir » !

Le 28 août a eu lieu l'élection présidentielle au Gabon. Aucun des candidats ne menaçait de toucher directement au système néocolonial de la Françafrique, puisque tous avaient assumé des responsabilités sous Omar et/ou Ali Bongo. Mais le peuple gabonais a vu, dans cette élection à un tour, la possibilité de se débarrasser du président sortant et d'écartier du pouvoir la famille Bongo et son clan de prédateurs. Et contrairement à 2009, cette année c'était possible du fait du désistement des principaux opposants pour un candidat unique, Jean Ping. Un cacique du sérail, un temps marié à la sœur d'Ali, la grande argentière du régime, chargée de la gestion de l'immense fortune amassée par la famille et placée en France, en Suisse, aux Etats-Unis, dans de multiples paradis fiscaux et, accessoirement, au Gabon. Bref, un « opposant » qui veut le pouvoir sans le changement. Un homme qui connaît bien le système pour l'avoir pratiqué, y compris les tricheries électorales, comme il le reconnaît lui-même sans vergogne !

La dirigeante de la mission d'observation de l'Union Européenne avait

elle-même dénoncé les conditions du déroulement de la campagne électorale (arrestations arbitraires, intimidations) et l'absence de listes électorales affichées, et déplorait un comptage des voix par provinces plutôt que par bureaux de vote. A titre d'exemple, le taux de participation dans la province du Haut-Ogooué, berceau de la famille Bongo, a atteint 99,93 % et 95,46 % des votants se sont prononcés pour Ali Bongo. Concrètement, cela suppose que 50 personnes seulement sur 71 714 inscrits ne se sont pas rendues aux urnes ; des chiffres jugés « surréalistes et incohérents » par un notable de cette province. D'où la colère populaire quand la victoire d'Ali Bongo a été annoncée après plusieurs jours de négociations et de tripotage des résultats électoraux en coulisse.

Dimanche soir, Jean Ping s'était proclamé vainqueur de l'élection. Dès lors, les rues se sont brusquement remplies. Aux cris de « Ali doit partir ! », les manifestants s'en sont pris aux symboles du pouvoir : l'Assemblée nationale qui a brûlé et le siège de la télévision. Le clan Bongo a lui

aussi revendiqué la victoire et le pouvoir a répliqué avec sa brutalité habituelle. On sait qu'il y a des morts et des blessés mais, du fait de la fermeture d'Internet, on ne connaît pas encore les chiffres exacts de la répression ; le

président sortant se vante d'avoir fait procéder à plus de 1 000 arrestations. Le QG de Jean Ping a été pris d'assaut par la garde républicaine, dont les dirigeants sont encadrés et formés par des coopérants militaires français et avec hélicoptères et blindés vendus par les marchands de canons français. La police anti-émeute, elle aussi entraînée par des policiers français, a été largement déployée dans les rues de Libreville et de Port-Gentil, la capitale économique du Gabon. Elle dissipe tout rassemblement en tirant à balles réelles. Les dirigeants français ont appelé le peuple gabonais à la « retenue », alors que pendant près de cinquante

Des richesses immenses et convoitées

Total, Eramet, Bolloré, Bouygues, Veolia, BNP Paribas... Les plus grands monopoles français sont présents au Gabon. Mais depuis l'élection d'Ali Bongo en 2009, les entreprises asiatiques (Chine, Singapour...) sont de plus en plus nombreuses. Quelque temps avant le dernier scrutin, Ali Bongo avait déclaré à l'AFP : « J'ai appelé les entreprises françaises à investir beaucoup plus », tout en précisant qu'aujourd'hui le continent « attire tout le monde » et que « les Africains ont le choix de leurs partenaires ». Ce que craignent, par-dessus tout, les dirigeants français, c'est perdre la haute main dans cette ancienne colonie.

ans ils ont soutenu sans aucune réserve le clan Bongo. Le Gabon est un petit pays qui abonde en matières premières (pétrole, fer, manganèse, uranium, bois). Pendant cinquante ans, les monopoles français et les différents gouvernements ont largement profité de ces richesses. Par la corruption, des interventions armées, l'impérialisme français a nourri pendant un demi-siècle un régime dictatorial et sanguinaire et contribué à maintenir les trois quarts des Gabonais dans la pauvreté. Nous sommes aux côtés du peuple gabonais pour « qu'Ali Bongo dégage » mais aussi pour dénoncer le système de la Françafrique et les crimes de l'impérialisme français. ★

Equateur

Un régime toujours plus autoritaire et provocateur

Le régime de Correa, qui continue à se présenter « progressiste », multiplie les provocations et la répression contre les secteurs qui contestent sa politique au service des grands groupes équatoriens et étrangers. Il s'en prend notamment aux organisations de lutte, aux secteurs révolutionnaires, qu'il essaie d'éradiquer par la force. Dernière attaque : celle qu'il a lancée contre la plus grande et la plus ancienne organisation syndicale du pays, l'UNE.

S'en prendre à l'UNE : tout un symbole

Le 29 août, des policiers anti-émeutes ont pris d'assaut les locaux de l'UNE (Union nationale des enseignants) à Quito, la capitale, et à Guayaquil, la deuxième ville du pays, son poumon économique. Les militants et employés de l'UNE, ses responsables nationaux et locaux, qui se sont opposés à ce coup de force, ont été battus, certains ont été arrêtés. Des ordinateurs et des documents ont été saisis et les locaux ont été saccagés. Cette opération, coordonnée au plus haut niveau, fait suite à la décision de dissolution pure et simple de cette organisation syndicale, la plus ancienne du pays. Fondée en 1944, l'UNE a obtenu sa reconnaissance légale en 1950. Durant toute son histoire de lutte pour la défense des intérêts des enseignants et pour une éducation gratuite, laïque et de qualité, elle a été de toutes les grandes batailles sociales et politiques, pour le progrès social, l'égalité, la défense des couches populaires. Cela lui a valu la haine de tous les gouverne-



Conférence de presse de l'UNE à Quito

ments réactionnaires et lui a donné un grand prestige parmi les enseignants, mais aussi au sein des forces progressistes, sociales, syndicales, politiques. Elle a tissé de très nombreux liens avec les organisations d'enseignants au niveau de l'Amérique latine et au niveau international et est reconnue par les instances comme l'OIT (Organisation internationale du travail). Avec 100 000 membres, elle organise 60 % des enseignants. Elle gère toute une série d'institutions, notamment la caisse de retraite des enseignants.

La seule fois où un régime l'a « interdite », c'est en 1976, du temps du régime dictatorial du général Lara. Aujourd'hui, c'est le régime de Correa qui a pris cette décision, dans un climat de forte contestation sociale et politique de sa politique anti-ouvrière et anti-populaire.

Une décision « illégale »

L'UNE est dans le collimateur du régime depuis des années. Il ne supporte pas qu'elle conteste ses réformes de type néolibéral et ses incessantes attaques contre les enseignants, accusés d'être « incapables », « ignorants », etc., selon le langage provocateur et ordurier tenu par Correa, notamment dans ses interventions à la radio et à la télé. 40 000 enseignants non titulaires de postes ont été licenciés ces neuf dernières années et plus de 15 000 attendent de pouvoir prendre leur retraite. La dernière réforme a baissé les revenus des enseignants les plus anciens. L'UNE n'a cessé de se battre toutes ces années, participant aux

initiatives de construction d'un front de résistance syndical et politique.

Depuis l'année dernière, les attaques ont redoublé

En 2015, le gouvernement a confisqué 400 millions de US\$ (la monnaie de l'Équateur) du fonds de retraite des 100 000 enseignants.

En juillet 2016, le ministère de l'éducation a envoyé une notification menaçant de dissoudre l'organisation dans les vingt jours, au motif que sa direction n'aurait pas satisfait aux exigences de l'institution qu'il a créée et qui enregistre les organisations du pays. Mais dans cette injonction, il n'y a aucune précision concernant les éventuelles « infractions » ou manquements. De plus, les délais montrent clairement qu'il s'agissait d'un montage destiné à aller vite dans cette sale besogne. D'autant que le régime a mis en place une organisation qui lui est inféodée, le « réseau des enseignants », reproduisant ainsi une de ses pratiques de division et de mise au pas du mouvement social.

Les avocats de l'UNE ont engagé des procédures pour faire annuler cette décision. Les dirigeants de l'UNE pointent le fait que le gouvernement a lancé son attaque quelques jours après les prises de position publiques d'institutions internationales s'inquiétant du climat de répression que fait régner le régime de Correa et du projet de dissolution de l'UNE. En effet, la dirigeante de l'UNE, Rosana Palacios, présidente depuis 2013, venait d'intervenir devant l'OIT et la commission des droits de l'Homme de l'ONU, pour dénoncer les violations

des droits démocratiques dans son pays. La réaction du régime ne s'est pas fait attendre, signe aussi de son inquiétude de perdre son « vernis » démocratique au niveau international. Cela montre l'importance de faire connaître ce qui se passe actuellement en Equateur et d'exprimer le soutien au combat de l'UNE, notamment au niveau des organisations syndicales d'enseignants.

La contestation sociale et politique grandit

Le 25 août, les organisations syndicales, les organisations indigènes, les organisations sociales, appelaient à une mobilisation nationale. Le collectif national unitaire des travailleurs, indigènes et des organisations sociales (CUND), à l'origine de cet appel, s'était réuni le 5 août, à Quito. Parmi les thèmes abordés dans cette convention, la question de la défense du système de sécurité sociale, la lutte contre la corruption, qui a pris une grande ampleur dans les cercles du pouvoir, la défense de l'éducation, en tant que pilier du développement. La question du positionnement vis-à-vis des élections de 2017 a également été posée, en lien avec la constitution d'un espace politique unitaire, « l'Accord national pour le changement » qui travaille à l'élaboration d'un programme et à la présentation d'un candidat unique pour les élections présidentielles.

La journée de mobilisation du 25 août a été un grand succès, notamment à Quito et à Guayaquil, avec une importante participation des militants et membres de l'UNE. ★